

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un peuple – **Un but** – Une Foi

**MINISTERE DE L'EDUCATION**

**UNIVERSITE CHEICK ANTA DIOP**



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION  
POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)**

**ESSAI SUR LA COORDINATION DE L'ANIMATION EN MILIEU  
RURAL GABONAIS : « *Le cas de Makongonio et ses environs* »**

Monographie en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions  
d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports

M004-07

**Présentée par :**  
Dieudonné MAYOMBO MOUNANGA

**Sous la direction de :**  
Michel DIOUF  
Chef de service de la formation  
Continue à l'INSEPS.

**XI<sup>e</sup> Promotion 2002-2004**

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un peuple – **Un but** – Une Foi

**MINISTERE DE L'EDUCATION**

**UNIVERSITE CHEICK ANTA DIOP**



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION**

**POPULAIRE ET DU SPORT (INSEPS)**

**ESSAI SUR LA COORDINATION DE L'ANIMATION EN MILIEU**

**RURAL GABONAIS : « *Le cas de Makongonio et ses environs* »**

Monographie en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions  
d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports

**Présentée par :**  
Dieudonné MAYOMBO MOUNANGA

**Sous la direction de :**  
Michel DIOUF  
Chef de service de la formation  
Continue à l'INSEPS.

**XI<sup>e</sup> Promotion 2002-2004**



# REMERCIEMENTS

Notre stage de formation aux fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports a été rendu possible grâce à l'appui institutionnel et matériel de plusieurs personnes.

Ainsi, j'adresse mes remerciements d'abord à Monsieur Alfred MABICKA, Ministre de la jeunesse et des sports, chargé des loisirs ;

Je remercie ensuite Madame Rachel POATHY, conseiller du Ministre pour son précieux soutien ;

Tous mes sincères à l'endroit de Monsieur Michel DIOUF, enseignant à l'INSEPS pour sa disponibilité, pour ses conseils pratiques et pour l'esprit de sécurité et de confiance qu'il a su créer en acceptant de diriger nos travaux ;

D'un côté, les Inspecteurs BABA NGOLY Anne et BASSIROU FALL ont assuré les premières lectures de ce document. De l'autre côté, Brice BIKOUBILOU et David NGONDET KOZA ont profité de l'occasion pour mettre en pratique toutes les connaissances acquises dans le domaine de l'informatique pour la saisie. Qu'ils en soient tous remerciés.

Mes remerciements concernent enfin tous les membres du corps administratif et professoral, les condisciples de la 11<sup>e</sup> promotion des inspecteurs de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports de l'INSEPS de Dakar et l'ensemble de mes amis d'enfance.

# SOMMAIRE

Pages

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
--------------------------	----------

## **Chapitre Premier : Présentation du cadre de l'étude**

1.1	Repères démographiques et socio-culturels.....	4
1.1.1	Les différentes autorités du village.....	6
1.1.2	L'éducation	
1.1.3	Les divertissements traditionnels.....	7
1.2	Les facteurs écologiques de la production.....	8
1.2.1	L'environnement	
1.2.2	Le climat.....	9
1.3	Les formes traditionnelles de l'organisation du travail.....	11
1.4	L'exploitation des ressources naturelles.....	12
1.4.1	L'agriculture	
1.4.2	Le diamant.....	13
1.4.3	L'artisanat.....	14

## **Chapitre Deuxième : Revue théorique**

2.1	Définition des concepts.....	17
2.2	Problématique	19
2.3	Les différentes expériences menées en matière de développement rural.....	20
2.3.1	Les formes de coopératives à l'époque coloniale.....	21
2.3.2	Les formes de coopératives créées après l'indépendance.....	22
2.3.3	Le projet d'appui au paysannat gabonais.....	25
2.4	Bilan des actions entreprises.....	26

## **Chapitre Troisième : Approche méthodologique**

3.1	La pré – enquête.....	30
3.2	L'enquête proprement dite.....	31
3.2.1	L'enquête sur le terrain	
3.2.2	L'enquête sociologique.....	32
3.2.3	L'univers et l'échantillon de l'enquête	

3.3	Les difficultés rencontrées	
3.4	Présentation des instruments de collecte des données.....	33
3.4.1	Questionnaire destiné aux jeunes paysans	
3.4.2	Guide d'entretien destiné aux autorités politico-administratives	
3.4.3	Guide d'entretien destiné aux notables.....	34
3.1	Guide d'entretien destiné aux cadres originaires de la contrée vivant à Libreville	

#### **Chapitre Quatrième : Analyse et interprétation des données recueillies**

4.1	Analyse des données quantitatives.....	35
4.1.1	La formation professionnelle	
4.1.2	L'exode rural et ses causes.....	36
4.1.3	Les attentes des jeunes.....	39
4.1.4	La connaissance des structures d'encadrement	40
4.2	Analyse des données qualitatives.....	43
4.2.1	La politique de l'emploi	
4.2.2	Les opinions par rapport à la situation de chômage des jeunes.....	44
4.2.3	La connaissance du groupement à vocation coopérative (GVC).....	45
	Suggestions.....	47
	Conclusion.....	55
	Bibliographie	
	Annexes	
	1. Le projet d'animation et de coordination des actions de développement	
	2. Les statuts	
	3. Le questionnaire destiné aux jeunes	
	4. Le guide d'entretien destiné aux autorités politico-administratives, aux notables et aux cadres originaires de la contrée	
	5. Glossaire	
	6. Carte du Gabon	
	7. Bibliographie	

## INTRODUCTION

Les problèmes de développement rural ont toujours constitué notre préoccupation pour avoir vécu dans les villages, et effectué des stages dans le Ministère qui traditionnellement s'investit dans ce domaine. Ainsi, la réflexion sur l'animation en milieu rural gabonais a été amorcée au cours de la formation initiale d'animateur des activités socio-éducatives. Elle s'est poursuivie l'année dernière à la faveur des exposés préparés et présentés par les élèves –inspecteurs de la première année, dans le cadre du module de connaissances professionnelles en administration.

En outre, l'activité récente vient de nous édifier sur l'annonce de la décision gouvernementale, de porter désormais une attention toute particulière sur la question du développement rural dans notre pays. Cette récente volonté se manifeste par :

- premièrement le renforcement des activités de l'Institut gabonais d'appui au développement rural (IGAD), dans le rôle d'organe de formation et de prospective ; étant donné que les activités qu'il a menées jusqu'à ce jour n'atteignent que trois des neuf provinces que compte le pays.
- La création de l'Office national de développement rural (ONADER) confiné dans l'encadrement et la régularisation du secteur en est la deuxième illustration.

A côté de ces raisons fondamentales, nous avons l'avantage de bien connaître le cadre de l'étude, du fait de multiples séjours effectués dans notre village natal situé à dix huit (18km) kilomètres de Makongonio. L'ampleur des réformes envisagées ces derniers temps au profit du développement rural, dictait une approche plus poussée sur cette question. C'est ainsi que l'élaboration d'une monographie en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire, de la jeunesse et des Sports nous donne l'opportunité d'entreprendre cette étude afin de mieux comprendre les problèmes rencontrés par les jeunes paysans. Il s'agit donc d'une recherche –action menée à partir du thème suivant : **« ESSAI SUR LA COORDINATION DE L'ANIMATION EN MILIEU RURAL GABONAIS : Le cas de Makongonio et ses avirons ».**

En effet, le monde rural gabonais n'a pas cessé de se dépeupler depuis longtemps au profit de la ville. Les jeunes gens le quittent parce qu'ils estiment que

les conditions de vie ne répondent pas à leurs besoins et aspirations. Ainsi, attirés par le « mirage » des villes, ils s'y retrouvent rapidement entraînés dans des situations de déviance et de marginalisation, faute de pouvoir y trouver un emploi ou une occupation saine.

Les séjours infructueux dans les centres urbains, ramènent les jeunes parfois désabusés et aigris vers le milieu rural avec lequel ils étaient en rupture. Face à cette situation et en notre qualité d'agent de développement, il nous paraît souhaitable de participer aux différentes initiatives qui surgissent çà et là dans le domaine de la réflexion sur les activités économiques et d'associations dans la mesure où elles sont appelées à contribuer au progrès social. Ces initiatives se situent volontiers dans le cadre de la recherche de solutions, comme le soulignait à juste titre l'ancien directeur général de l'UNESCO Frédéric MAYOR : « le problème de l'exode rural doit être traité à la racine surtout par le biais de l'éducation, de l'épanouissement des cultures locales, de l'accès généralisé au logement, de la décentralisation des services sociaux et éducatifs.... »<sup>1</sup>

Pour sa part, BOURG Jean François souligne que l'idée d'une recherche jaillit habituellement du constat d'une lacune. Dans cet ordre d'idées, le problème que nous soulevons et auquel nous tentons d'apporter quelques éléments de réponse, est celui de savoir : « Comment motiver les jeunes paysans de la contrée de Makongonio à se maintenir sur place » ?

Le problème de développement rural est très large. A travers cet essai nous ne prétendons pas épuiser le sujet. Mais nous en exposerons ce qui nous semble être essentiel et ferons part de nos réflexions personnelles. Etant donné qu'en dépit des atouts naturels dont dispose la contrée les jeunes sont inactifs, nous essaierons simplement de voir comment les organiser à partir d'un groupement à vocation coopérative (GVC), pour mener des activités collectives dans le cadre économique et socioculturel.

En effet, par animation nous entendons ici le développement de la contrée de Makongonio, par l'effet de stimulation de ses différents aspects sociaux, économiques, culturels etc....Par ailleurs, plusieurs acteurs font partie intégrante du projet et les actions à entreprendre sont aussi nombreuses. C'est pourquoi une

---

<sup>1</sup> *Le courrier de l'UNESCO, n° double, juillet -août 1994, p63*

du projet et les actions à entreprendre sont aussi nombreuses. C'est pourquoi une cellule de coordination s'impose pour harmoniser le tout dans le temps et dans l'espace.

Au cours de nos investigations nous avons rencontré plusieurs difficultés. La première est le temps relativement court qui ne nous a pas permis d'approfondir d'avantage nos recherches. Il y a au nombre de ces difficultés, l'absence d'archives et la méfiance manifestée par les personnes approchées vis - à - vis de nous. En effet, ces dernières étaient très sceptiques à l'évocation d' une idée de projet de développement. Cette attitude se justifie par le fait que plusieurs promesses électorales sur des projets similaires ne se sont jamais réalisées. Malgré toutes ces difficultés nous nous sommes efforcés à bien mener nos recherches.

C'est ainsi que nous avons procédé par une revue de la littérature se rapportant sur la question, avant d'entreprendre une enquête à partir d'un questionnaire composé de deux types de questions : ouvertes et fermées. Pour ce faire, nous avons opéré un choix raisonné pour déterminer un échantillon représentatif de notre population cible : soixante cinq (65) personnes sur un total de neuf mille neuf cent habitants (9900 hts) régulièrement recensés dans la contrée. Les sujets interrogés sont les jeunes paysans, les notables, les autorités politico- administratives et les cadres originaires de la contrée de Makongonio.

Ce travail préliminaire nous a amené à diviser l'étude en quatre chapitres. Le premier présentera la contrée de Makongonio en faisant ressortir ses diverses potentialités socio-économiques. Le deuxième chapitre qui est une revue théorique, fera le constat sur ce qui a été réalisé jusqu'à ce jour sur le terrain. Le troisième chapitre déterminera la méthodologie de travail utilisée, et relèvera les difficultés que nous avons rencontrées. Enfin, le quatrième chapitre portera sur l'analyse et l'interprétation des données recueillies.

L'étude se terminera par les perspectives et suggestions formulées à l'attention des décideurs que sont les hommes politiques et les techniciens des ministères concernés ; en vue de l'instauration d'un groupement à vocation coopérative (GVC).

Chapitre Premier

***PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE***

## 1.1 REPERES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-CULTURELS.

Situé de part et d'autre de l'équateur, le Gabon a une superficie de 267 667 km<sup>2</sup>. Ce pays s'ouvre sur l'Océan Atlantique par une façade maritime de 800km de côtes avec des plages de sable fin. Le reste du territoire est entouré au Nord par la Guinée-équatoriale et le Cameroun, au Sud et à l'Est par le Congo. Avec 1 250 000 hts, le Gabon a une population qui se trouve en grande partie concentrée à Libreville la capitale et dans les villes à vocation économique telles : Port Gentil et Franceville. En effet, le poids de la population est de 73% en milieu urbain contre 27% en milieu rural<sup>2</sup>

Le pays compte une pluralité ethnique (48 environ) répartie en six groupes distincts : Fang, Zébi, Puni, Myéné, Téké et Kota. Sa forêt couvre 85% du territoire national et renferme plus de quatre cent (400) variétés parmi lesquelles le célèbre okoumé, l'acajou, l'ozizo etc. Son sol est très favorable au développement de l'agriculture et de l'élevage.

Indépendant depuis le 17 août 1960, le pays est administrativement subdivisé en neuf (9) provinces, elles-mêmes subdivisées en départements, cantons et villages. La contrée de Makongonio, cadre de notre étude est située dans le département de la Boumi-Louetsi, province de la Ngounié dont Mouila est la capitale provinciale. Ladite province compte 77 750 hts pour une superficie de 37 750 km<sup>2</sup>

De type village-rue, Makongonio est situé à 37 km de Lébamba au sud et à 48 km de Mbigou au nord, les deux principales villes de la région du bassin de la Louetsi et à 150 km environ de Mouila la capitale provinciale de Ngounié. Les villages suivants composent avec Makongonio la contrée qui fait partie du cadre de notre étude :

- Issala situé à 5 km de Makongonio pour 1600 hts ;
- Bilala-Ndoubi situé à 8 de km Makongonio pour 1000 hts ;
- Marembo situé à 9 km de Makongonio pour 1500 hts ;
- Dibwangui situé à 11 km de Makongonio pour 800 hts ;
- Inounouchiabola situé à 24 km de Makongonio pour 1500 hts ;
- Makongonio pour 3500 hts

<sup>2</sup> Recensement général de la population et de l'habitat du 31 juillet 1993.

Soit un total de neuf mille neuf cent (9900) habitants.

Au départ de Libreville la capitale du pays, la contrée de Makongonio est accessible par un ensemble de voies carrossables long de 600 km. En ce qui concerne les échanges entre le département et l'extérieur, l'économie agro pastorale de la contrée est principalement tournée vers l'approvisionnement des villes. Le trafic est assuré par des transporteurs particuliers dont les véhicules assurent plusieurs rotations par semaine. Notons que ces derniers adoptent leur parcours à la demande des usages. A cette convenance il faut ajouter l'accommodement du prix aux revenus des paysans. La localité est également desservie par voie aérienne, soit directement à partir de sa piste d'atterrissage privée, soit à partir des aéroports environnants (Mbigou, Ndéndé ou Mouila).

La vie politique et économique du village est animée par l'aîné, l'ancien ou par le conseil des anciens. L'aîné est celui qui est sensé connaître les liens entre tous les villageois. Il connaît aussi la répartition des surfaces cultivables selon les clans, les tribus et les familles. Ce sage écouté et respecté est consulté pour les décisions importantes. C'est sur cette base de données, que le personnel de commandement de l'administration du territoire, c'est-à-dire le Gouverneur, le Préfet ou le Sous-préfet nomme les différentes autorités villageoises.

### 1.1.1 Les différentes autorités du village.

De par sa triple qualité de village, centre de regroupement et chef lieu du canton BOUYOMBA, Makongonio est dirigé par un chef de canton secondé par les chefs de villages environnants. La durée du mandat de ces auxiliaires de l'administration est indéterminée puisqu'ils ne sont pas votés. Ils reçoivent une pension trimestrielle octroyée par l'Etat.

Les tâches sont bien réparties : le chef de canton représente le Préfet au niveau de la circonscription cantonale. Il est chargé de la coordination de l'activité des chefs de village, de signaler les naissances et les décès à l'officier de l'état civil, d'aider au recensement de la population et de collecter les impôts. Le chef de village pour sa part est nommé par le Préfet sur proposition du chef de canton. Il incarne l'autorité administrative au niveau local, veille à la salubrité du secteur et signale les épidémies.

Dans la famille les pouvoirs sont entre les mains de l'oncle du fait de l'affiliation matrilineaire. C'est lui qui influence la politique de la famille, il a le pouvoir de décision et jouit d'un grand prestige moral. L'oncle décide par exemple des mariages de ses neveux et nièces. Le père ici n'a qu'un rôle de second plan : celui de protéger et de veiller sur les enfants. Il n'est réellement que le conjoint nécessaire de la femme. L'oncle échange, conseille et initie les neveux avant que ces derniers ne rentrent à l'école.

### 1.1.2 L'éducation

La région de Makongonio est restée longtemps dans l'ombre en matière d'enseignement. L'implantation d'une mission catholique à Dibwangui, localité située à 11 km favorise la création des premières écoles dans la contrée autour des années 1940 -1950. En plus de l'enseignement général, les jeunes reçoivent une formation religieuse et professionnelle. Les garçons subissent une formation dans les domaines de la maçonnerie, de la menuiserie et de la charpente. Les filles quant à elles se spécialisaient dans la couture, la cuisine, le jardinage...

L'encadrement de la jeunesse devenant par la suite une des préoccupations majeures des dirigeants du pays au lendemain des indépendances, des écoles sont créées dans les principaux villages. Le seul regroupement de Makongonio en compte deux aujourd'hui. La création d'un

collège d'enseignement secondaire à Dibwangui permet de retenir davantage les enfants dans la contrée. Mais elle favorise aussi le passage du simple au double du nombre d'habitants de ce paisible village. Le hameau se voit ainsi basculer dans ses vieilles coutumes de la vie de tous les jours. Une nouvelle forme de demande est observée, car les centres d'intérêts se multiplient. En effet, les nouveaux arrivants sont différents de par leurs traditions et leurs mentalités.

### **1.1.3 Les divertissements traditionnels.**

Les loisirs ne connaissent pas un éclat particulier du fait de l'occupation irrationnelle du temps. Par famille ou groupe de familles, les villageois se regroupent parfois le soir autour du feu pour dire des contes et des devinettes. Mais l'échange est exclu entre les catégories de parenté suivante : père et filles, mère et fils (après la circoncision), frères et sœurs à l'âge nubile, gendre et beaux parents.

Les devinettes font la joie des enfants comme l'écrit Jacques BENZ : « c'est qu'ils découvrent grâce à elles l'univers des mots, c'est qu'ils explorent, qu'ils essaient de les comprendre, qu'ils partagent et qu'ils finissent par s'y mouvoir avec dextérité ». Les veillées se déroulent le plus souvent au « corps de garde », dans la cour ou à la cuisine. Animées par des conteurs expérimentés, ces activités sont presque toujours suivies de chants et récitals relatant les grands faits des membres du lignage ou des traditions locales.

Les loisirs dans la société traditionnelle sont aussi marqués par la pratique des danses et rites ancestraux à l'occasion de certaines cérémonies. Ils sont accompagnés de chants, de sons de tam-tams et de batteries jouées à l'aide de bâtons généralement sur un tronc de bambou de chine ; alors que les danseurs sont revêtus de costume de raphia. Toutes ces formes de divertissements populaires traditionnels que nous venons de dire, sont pratiquées aussi pour marquer un événement malheureux ou une réjouissance telle que la naissance. C'est à travers ces pratiques qu'est sauvegardé le patrimoine culturel : le « bwiti » et le « mouiri » chez les hommes, le « niembe » pour les femmes qui sont en fait des rites d'initiation. Les initiations à ces rites ont généralement lieu pendant la saison sèche. En revanche, à n'importe quel moment de l'année, on peut faire appel à un groupe d'initiés filles ou garçons selon le type de cérémonie pour animer une soirée.

Le brassage entre la tradition et la modernité est fortement marqué. Les jeunes de la contrée pratiquent aussi le sport notamment le football, avec l'organisation des rencontres amicales et coupes inter-villages. La danse au son de l'électrophone clôture traditionnellement les manifestations, dans cette région qui dispose de plusieurs facteurs écologiques et humains nécessaires à l'éclosion d'une diversité d'activités.

## 1.2 LES FACTEURS ECOLOGIQUES DE LA PRODUCTION

### 1.2.1 L'environnement

Le relief est très accidenté car Mbigou et Mimongo les deux principales villes de cette partie du pays forment le cœur du massif du chaillu. A ce propos, BOUQUEREL Jacqueline note que « le relief est constitué des panneaux cristallins et schisto-gréseux, aux pentes très marquées, offrant une typologie typique des pays chauds et fluviaux, un moutonnement de collines, un réseau serré de rivières et de ruisseaux, coulant dans les vallons à fond plat qui s'élargissent en cirques dans les cours supérieurs de ces rivières sacrées<sup>3</sup>.

Les activités humaines et la dynamique de la population sont intimement liées aux problèmes de l'environnement. Depuis des siècles les sociétés traditionnelles gèrent leur milieu naturel. Mais ces derniers temps, on assiste à des phénomènes nouveaux rattachés à plusieurs facteurs. En effet, la société connaît une réduction des cycles de jachère qui durent maintenant de 3 à 5 ans, au lieu normalement de 10 à 20 ans. Cette diminution aboutit à une dégradation des sols.

L'autre élément qui vient perturber le système traditionnel, c'est l'apparition de la propriété privée des terres. Les parcelles de chaque paysan deviennent trop réduites pour que l'on puisse observer un temps de jachère suffisant à la reconstruction du sol. Ainsi, on note dans la contrée des apparences de déforestation.

D'autre part, les besoins en bois de chauffage et de construction sont tels qu'ils ne donnent pas aux habitants de la contrée des choix supplémentaires s'ils veulent assurer leurs besoins énergétiques. Ils accentuent du fait de la destruction de la forêt. Mais la dégradation de celle-ci n'est pas aussi alarmante que l'on

---

<sup>3</sup> Bouquerel Jacqueline, *Le Gabon. que sais-je ?* n°633. PUF, Paris 1970. 127 p. P.12

puisse le croire. Il est intéressant en effet de noter le rôle que jouent les comportements des cultes religieux traditionnels, dans les rapports entre l'homme et l'environnement végétal ; notamment en ce qui concerne la protection de la nature.

Comme dans toutes les régions traditionnelles locales, il existe des espaces sacrés nécessaires à la réalisation des rituels. Ce sont en général des forêts sacrées qui peuvent se limiter à un bosquet ou couvrir plusieurs dizaines de km<sup>2</sup>. Ainsi, dans ces lieux sacrés il est prohibé de prélever ou de brûler. Cette observation a évidemment pour conséquence de protéger la faune et la flore. Beaucoup d'espèces menacées de disparition se retrouvent ainsi sauvées par ces réserves constituées par le tabou.

Au delà du village dans ce qu'on appelle la brousse, plus on s'éloigne plus l'environnement devient dense, dangereux parce que étant encore à l'état primitif. Pour y chasser les hommes doivent accomplir des rituels de protection. Il n'est donc pas donné à n'importe qui et à n'importe quel moment de partir à la chasse à l'éléphant ou au gibier. Pour avoir le droit de tuer un animal, il est nécessaire de passer par une série de rituels complexes. On peut donc constater ici que la tradition elle-même règle la protection de la faune et de la flore.

En définitive, le milieu naturel ou environnemental dans la région de Makongonio ne connaît pas encore de pressions humaines nuisibles. Mais il reste évident que des actions de préservation doivent être multipliées pour garantir l'équilibre existant.

### 1.2.2 Le climat

La zone connaît un climat équatorial chaud et humide comme pour l'ensemble du pays. On distingue quatre saisons peu marquées. Deux saisons sèches de janvier à mi-février et de mi – juin à mi-septembre ; deux saisons de pluie : de mi-septembre à mi-décembre et de mi- février à mi-juin. Comme ailleurs nous ne pouvons parler d'une uniformité climatique, tant les variations sont fréquentes d'un point à l'autre.

La région de Lébamba, à une trentaine de kilomètres au sud de Makongonio, connaît un climat semblable, c'est-à-dire que les saisons sont assez

marquées. De juin à septembre c'est la saison sèche, il fait très chaud et les plaines jaunissent. De novembre à janvier c'est la vraie saison de pluies. Les régions de Makongonio et de Dibwangui sont une zone de transition. Pendant cette saison il fait moins chaud qu'à Lébamba car « la situation en latitude de Mbigou et ses environs au nord : 900 mètres d'altitude à Ndenga »<sup>4</sup> induit un climat particulier, c'est en effet un climat de montagne, pluvieux.

Les saisons ne sont pas très différentes. Si en saison sèche les pluies ne sont ni régulières ni fortes, il n'est pas rare de constater la rosée. La saison sèche allant de juin à septembre pourrait être appelée plutôt saison humide. Le haut pays de Mbigou connaît une baisse de température d'au moins quatre degrés (4°) par rapport à la température moyenne annuelle de l'ensemble du pays : soit une variation de 28°C à 24 °C. Il faut préciser que pendant l'étiage, c'est -à-dire la période de la saison pendant laquelle les cours d'eau atteignent leur débit le plus faible ; la température baisse jusqu'à 20° C et 18° C. Le ciel est toujours gris et très nuageux en cette période. Il souffle un vent sec et froid. La chaleur n'est pas élevée toute l'année.

---

<sup>4</sup> Briault (RP) le joyeux peuple Zebi, les missions catholiques, 1<sup>er</sup> janvier 1933

### 1.3 LES FORMES TRADITIONNELLES DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

En général, le milieu rural voue un culte à la solidarité qui trouve son expression la plus totale dans la forme même de la vie traditionnelle, la vie communautaire. Il n'y a point de terre ou de troupeau pour un individu seul. Les limites de la propriété commencent avec celles de la famille et deviennent extensibles au fur et à mesure que s'étend la cellule familiale aux dimensions de la tribu, du clan ou du village. En un mot, tous les membres de la communauté mettent en commun leurs efforts pour en tirer un meilleur parti au profit de tous.

Les différentes formes de solidarité en milieu rural sont d'une importance telle que la vie sociale et économique en dépend fondamentalement. Elles veillent à la cohésion sociale, tout comme elles s'efforcent de combler le vide technologique ; car comme le dit un proverbe : « le fleuve ne peut être en crue sans l'apport de ses affluents ». Aussi, le rendement du ménage paysan, diminué de sa force de travail traditionnelle avec le départ des jeunes en ville, et handicapé par l'utilisation des outils encore rudimentaires essentiellement composés de houe, panier... recourt-il à la solidarité de plusieurs bras pour obtenir des exploitations agricoles viables.

Ces pratiques ont cours généralement dans le développement de l'agriculture vivrière, de la multiplication des surfaces cultivables dans la région, et ce malgré le vieillissement des paysans. La pratique du travail collectif dans la contrée est somme toute naturelle. Elle se manifeste sous plusieurs formes. C'est le cas des femmes qui se regroupent pour aller travailler par alternance dans les différentes plantations de chacune d'elles. De même, des paysans d'un clan donné, pour récolter des fruits par exemple invitent d'autres clans... Pour pêcher, les femmes se regroupent en équipes de dix, vingt voire trente personnes. Elles vont passer plusieurs jours dans les zones de pêche et le résultat de celle-ci est reparti en fonction du nombre de participants et parfois, par rapport aux efforts déployés. Même les enfants, quoique n'ayant pas fourni le moindre effort, ont leur petite part pour avoir tout simplement accompagné les adultes.

Il existe d'autres formes traditionnelles de coopération non négligeable, dont le but est de rassembler des sommes nécessaires à l'achat d'un objet ou à la réalisation d'un projet. Lors d'un deuil par exemple, l'entraide est un puissant facteur de mobilisation sociale en milieu traditionnel, la mort donnant lieu à des grands rassemblements. Au delà de ceux-ci circulent de la manière la plus intense,

biens et richesses entre les villages, les clans... A ce sujet, Gilles Sautter décrit pour sa part cette forme de solidarité communautaire comme étant « une sorte de cagnotte, alimentée à échéances régulières par des cotisations de tous les membres dont chacun reçoit à tour de rôle la totalité des sommes versées »<sup>5</sup>

Cette forme d'entraide s'apparente à une tontine, que Georges Balandier pense être « une seconde institution .... Elle vise aujourd'hui à réaliser une accumulation de richesse, distribuée successivement à chacun des participants, sur la base d'une participation égale »<sup>6</sup>. Lorsqu'un membre connaît un problème qui exige d'importantes dépenses, priorité lui est accordée pour empocher la somme des créances. La tontine prend ici une signification sociale profonde : celle d'une association d'entraide mutuelle très perceptible dans l'exploitation des ressources naturelles.

#### **1.4 L 'exploitation des ressources naturelles**

L'activité économique de Makongonio et ses environs repose essentiellement sur l'agriculture, l'artisanat et le diamant.

##### **1.4.1 L'agriculture**

L'activité agricole est constituée de plantations traditionnelles, et des élevages de volaille pour les besoins de consommation et d'approvisionnement du marché local. Le fonctionnement des exploitations est de type familial, c'est -à-dire qu'il se limite aux simples membres d'une famille (le mari, la femme et les enfants). La répartition des tâches est telle que les hommes ont à charge les travaux nécessitant la force physique : défrichage des forêts et abattage des arbres. Les travaux les moins pénibles sont réservés aux femmes. Cependant, elles demeurent les actrices principales dans la production dite de subsistance car les tâches les plus importantes sont effectuées par elles

Les paysans consacrent un temps et une énergie considérables pour subvenir aux besoins nutritionnels de leurs familles. La pratique de la culture itinérante sur brûlis est de règle. Etant donné qu'elle épuise très vite le sol, la première préoccupation réside dans le choix du site en juin. Celui-ci doit être

---

<sup>5</sup> SAUTTER (G) : de l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous- développement. Rép. Du Congo et du Gabon. – éd. Mouton Degruyère, paris.

<sup>6</sup> Balandier (G) : Sociologie actuelle de l'Afrique noire P.U.F, Paris, 1971 pp 362 et 386

généralement proche d'un cours d'eau. Puis s'en suivent le défrichage et l'abattage qui s'étendent presque tout le long de la saison sèche. Après le séchage total des arbres, on brûle. Dès la mi-septembre, les boutures de manioc sont enfouies dans le sol en association avec la banane Plantin, l'arachide et le maïs. Le champ est ensuite protégé contre les animaux nuisibles (porc-épic, rat palmiste, hérisson..) soit par le désherbage, soit par la pose des pièges.

Dès janvier, le maïs et l'arachide sont récoltés au fur et à mesure soit pour être directement consommés, soit pour être vendus. La production vivrière étant très diversifiée, on remplace automatiquement l'arachide et le maïs par le taro, l'igname, le manioc et tous les autres produits entrant dans la composition de l'alimentation de base des populations environnantes. Rappelons qu'à certaines périodes de l'année où les travaux champêtres sont particulièrement éprouvants et longs ; des groupes d'entraide temporels se forment pour travailler champ par champ.

#### **1.4.2 Le diamant**

Son gisement est situé entre les cours d'eau de la wano et la Louetsi, tous deux affluents de la Ngounié. Historiquement ce gisement de diamant a été découvert par la société de recherches diamantifères (SOREDIA) en 1936. L'exploitation ne dura que quelques années car la fin des travaux fut décidée en 1957 pour des raisons diverses. En 1968 des jeunes autochtones à peine scolarisés, décident de se reconvertir à l'artisanat du diamant sous l'impulsion de monsieur MOUELE Jean, ancien employé de la SOREDIA.

Aujourd'hui, une dizaine de personnes sont régulièrement en possession des permis d'exploitation délivrés par le ministère des mines. Le travail se fait par équipes réparties à travers les cours d'eau. Les différentes étapes d'exploitation de la mine se déroulent comme suit : lorsqu'un cours d'eau est reconnu diamantifère, il est détourné de son lit normal. C'est alors qu'interviennent les charpentiers et les menuisiers qui construisent des tables-étagères à trois niveaux. Celles-ci jouent le rôle de réception pour gros, moyen et petit diamant suivant la grosseur du grillage qui tient lieu de tamis sélectif.

Dans la phase suivante, interviennent les fonceurs armés de barres de mine et de pelles. Ces derniers dégagent la couche sablonneuse du lit du cours d'eau, atteignent la couche sédimentaire supposée contenir du diamant, la transportent dans les brouettes pour la verser dans une sorte de collecteur relié à des conduites d'eau. Ainsi se fait le lavement et l'agent minier n'a plus qu'à ramasser les pierres précieuses, et les remettre au responsable qui s'occupe par la suite de la vente lorsqu'une quantité suffisante est recueillie.

L'exploitation bien qu'artisanale garantit la subsistance de plusieurs miniers permanents. Quand on sait que la famille africaine est très large et que les données sociologiques estiment en moyenne à dix (10) personnes la composition de chaque famille ; c'est en définitive plusieurs individus dont les ressources de revenu sont directement liées à cette activité.

Selon les documents d'archives que nous avons consultés à la bibliothèque nationale, de nombreuses missions de travail conduites par les autorités compétentes ont été effectuées à Makongonio. Ces missions ont permis de visiter les différents chantiers diamantifères, et expliquer aux paysans les objectifs actuellement fixés par le ministère des mines face au développement à savoir : contenir la population afin de freiner l'exode rural, élever le niveau de vie des habitants grâce aux revenus tirés des exploitations et favoriser l'essor démographique des villages.

Le ministère des mines a également exigé des artisans la nécessité de se regrouper en coopérative, car celles-ci constituent des unités économiques susceptibles de bénéficier des services consentis par le crédit agricole. Dans le contrat signé par les deux parties à savoir l'Etat et les paysans, l'une des clauses stipule que la production est faite par les artisans, alors que l'achat et la commercialisation sont assurés par l'Etat.

### **1.4.3 L'artisanat**

Par artisanat, nous voyons la condition sociale de la personne qui exerce une activité manuelle pour son propre compte. Il s'agit donc du travail du bois, de l'argile, de la taille sur pierre etc. Les artisans exercent à leur compte personnel, seuls ou avec l'aide des membres de leurs familles et quelques compagnons. Mais leur activité manque d'organisation et de constance.

La vannerie est marquée dans la contrée par la confection d'objets divers (paniers, corbeilles, boucliers..) au moyen des fibres entrelacées. Cette activité d'ordinaire dévolue aux femmes n'exclue pourtant pas l'implication des hommes. Le travail commence par la recherche des matériaux. Les lianes sont recueillies très loin dans la forêt. Une fois ramenées au village elles sont déposées au sol afin de subir une préparation préliminaire d'une semaine environ. Après être fendues, on les dégage de l'écorce pour les rendre lisses et fines avant l'utilisation définitive qui consiste évidemment à confectionner les objets selon les vœux exprimés par les clients.

En ce qui concerne le tissage, celui-ci se fait en association avec le textile. Le fil est fabriqué en vue de la préparation des filets de chasse. La technique ancienne consiste à entrelacer suivant une trame pour confectionner des gibecières, c'est-à-dire des sacs faits ordinairement de peaux d'animaux à l'usage des chasseurs ou des écoliers.

La sculpture est sûrement l'une des activités les plus pratiquées présentement dans la contrée. C'est le domaine de la très célèbre « pierre de Mbigou ». Cette appellation est tirée du nom du département du fait que jusqu'à un passé récent, la précieuse pierre n'était extraite que dans ces lieux. Ce qui explique le fait que même à Libreville, les artisans qui pratiquent cette activité sont pour la plupart originaires de Mbigou. Seuls à s'exprimer sur ce type de matériaux, ils donnent des formes variées aux objets sculptés « scènes de chasse et de famille, pots, animaux ».

En dehors des principales activités ci-dessus, il y a d'autres occupations qui n'apparaissent plus avec netteté, mais qui pourtant apportent leur appoint aux occupations quotidiennes des paysans. L'élevage, le commerce et la pêche etc. en font partie.

La présentation du cadre de l'étude nous a permis de situer le lecteur. Retenons pour l'essentiel que Makongonio constitue l'une des plus importantes communautés rurales du pays avec 3 500 habitants, sur un total de 9900 habitants. L'agriculture, l'artisanat et l'exploitation du diamant sont les énormes potentialités dont regorge la contrée. Enfin, le mode de vie communautaire permet de cultiver l'esprit de solidarité et d'entraide.

Après cette première partie, nous pouvons maintenant aborder la revue théorique de l'étude, en essayant de faire le constat de ce qui a été réalisé jusqu'à ce jour comme activités de développement dans la contrée.

Chapitre Deuxième

***REVUE THEORIQUE***

## 2.1 DEFINITION DES CONCEPTS

D'une théorie à une autre ou d'une école de pensée à une autre école, l'on peut noter des variations dans la façon d'appréhender les concepts. Ainsi, pour éviter toutes interprétations erronées quant au sens à donner aux termes formant l'ossature de notre sujet, nous avons jugé nécessaire de les définir pour leur donner un sens précis dans le cadre de ce travail.

Cette démarche nous évite d'être mal interprété ou mal compris car, si définir « c'est entourer d'un mur de mots un terrain vague d'idées » comme le souligne S. Bulter, les définitions avancées dans les lignes qui suivent ne devraient être considérées que comme autant de tentatives de cerner un phénomène complexe.

Ainsi, le mot « essai » a plusieurs sens. Il peut vouloir dire épreuve imposée à un débutant, à une machine ou à un corps pour déterminer ses qualités. Il désigne aussi les premières productions d'un écrivain. En littérature, le Petit Larousse le définit comme étant un ouvrage en prose rassemblant des réflexions diverses, ou traitant un sujet d'intérêt général sans prétendre l'épuiser, ni arriver à des conclusions fermes ou définitives. En ce qui nous concerne et à travers cet essai nous ne traitons pas le sujet à fond et de manière érudite. Mais, nous en exposerons l'essentiel et ferons part des idées et réflexions personnelles.

Quant au groupe de mots « coordination de l'animation », le dictionnaire Larousse relève que coordination vient du latin « CUM » qui signifie « AVEC » et « ORDINATIO » c'est – à –dire « mise en ordre ». On peut parler de coordination des activités socio-éducatives par exemple. C'est donc l'action de coordonner ou d'agencer de choses, d'activités diverses dans un but bien déterminé.

En ce qui concerne l'animation, au sens radical du terme, c'est l'ensemble des actions qui consistent à donner vie à un objet, un groupe etc. Dérivée du latin « anima » qui veut dire « âme », l'animation est le fait de donner une âme à quelque chose.

« ... Dans la terminologie de l'éducation des adultes, l'animation globale désigne le développement d'une communauté ou d'une région par l'effet de stimulation des différents aspects de leur composition : sociaux, économiques,

culturels, sportifs etc. »<sup>7</sup>. A l'intérieur de ce champ d'animation prend naissance un corps professionnel : l'animateur.

Celui-ci désigne quelqu'un qui dans un groupe ou une situation, permet précisément le fonctionnement ou encore le rend possible. Ce dernier respecte en effet une certaine liberté des individus et suscite leurs initiatives. Il les aide à se prendre en charge eux-mêmes. LOBROT (1978) affirme qu'il n'a pas toujours conscience de son rôle réel et des moyens pour l'assumer. « L'aide que l'animateur apporte varie selon la nature du groupe dont il s'occupe. Dans certains cas, cela peut être de permettre une activité plus intense et plus cohérente comme dans les groupes d'animation culturelle, d'animation de loisirs, d'animation de jeunes<sup>8</sup>.

En ce qui concerne le milieu, celui-ci se définit comme étant l'ensemble des conditions physiques ou biologiques qui entourent un être vivant. En d'autres termes, c'est un ensemble cohérent et organisé d'éléments psychologiques qui dépendent les uns des autres. Pour sa part, F. BREST écrit : « nous entendons par milieu non pas le milieu familial ou le micro-groupe social que forment les personnes de l'entourage immédiat de l'enfant, mais l'ensemble des relations physique, géographique, historique, économique qui relie la personne aux objets, aux êtres vivants, aux hommes qui l'entourent de près ou de loin ».

Le milieu urbain est constitué de l'ensemble des villes. Au Gabon les villes comprennent tous les chefs lieux de départements. A l'opposé, le petit Larousse nous renseigne que le mot « rural » vient du latin « rus, ruris, » qui concerne les paysans, la campagne et plus généralement les territoires et activités non urbaines. On peut aussi dire que le milieu rural désigne simplement les villages. Et Makongonio justement n'est rien d'autre que le nom donné au regroupement de villages qui constituent le cadre de notre étude.

En définitive, « essai sur la coordination de l'animation en milieu rural Gabonais » est un travail de recherche dans lequel nous exposons l'essentiel de notre réflexion personnelle sur les possibilités d'harmoniser dans le temps et l'espace, toutes les actions de développement que nous voulons mener dans la contrée de Makongonio et qui englobent plusieurs volets : économique, social,

---

<sup>7</sup> Cf. cours de M. Mbaye DIONE : Connaissance professionnelle en activités socio-éducatives 2<sup>ème</sup> année inspectorat, INSEPS, Dakar, 2003

<sup>8</sup> LOBROT. H. (1978) : L'Animation non directive des groupes, paris, p255

loisirs etc. Ainsi, après avoir clarifié ces différents termes, nous pouvons maintenant poser la problématique de notre recherche.

## 2.2 PROBLEMATIQUE

Le monde rural gabonais n'a cessé depuis longtemps de se dépeupler, comme nous le disions dans l'introduction au profit de la ville. Les jeunes gens le quittent parce qu'ils estiment que toutes les conditions de vie ne répondent pas à leurs aspirations (enseignement, emploi, salles des jeux etc.) Pourtant, dans nos villages en général il existe des potentialités énormes.

En ce qui concerne particulièrement la contrée de Makongonio, il faut dire que c'est un « pays de la chance » béni de la nature du fait que ce milieu et ses environs immédiats recèlent des ressources minières considérables et un sol arable favorable à l'agriculture entre autres. Ces éléments constituent des facteurs économiques et sociaux indispensables à la création des associations paysannes de type coopérative pour maintenir sur place les jeunes.

Malgré la présence de tous ces atouts naturels, nous constatons qu'un nombre grandissant de ces jeunes abandonne l'école avec un niveau relativement faible et sans qualification professionnelle. En quittant les villages attirés par le « mirage des villes », ces derniers se trouvent rapidement entraînés dans des situations de déviance et de marginalisation, faute de pouvoir trouver un emploi ou une occupation saine.

Ainsi, les séjours infructueux dans les centres urbains les ramènent parfois désabusés et aigris vers un milieu rural avec lequel ils étaient en rupture.

Dans ces conditions, les jeunes constituent une catégorie sociale que le monde rural a toutes les peines du monde à intégrer. D'où la nécessité de les occuper car une jeunesse qui ne va plus à l'école, une jeunesse qui ne pratique pas des activités d'épanouissement, bref une jeunesse abandonnée à elle-même ne peut à la longue *que s'adonner à la débauche pour* « tuer le temps et l'ennui ».

A la suite de ce constat, la question de recherche que nous nous sommes posée est la suivante : « **COMMENT MOTIVER LES JEUNES PAYSANS DE LA CONTREE A SE MAINTENIR SUR PLACE ?** »

En nous inspirant des travaux de plusieurs auteurs et des indications relevées dans la pré-enquête, notre hypothèse de travail est ainsi formulée : « **Les**

## **jeunes quittent les villages parce que les structures sociales et économiques sont incapables de les y maintenir »**

En nous référant à notre cours de connaissance professionnelle en activités socio-éducatives, nous retenons que « .....L'Inspecteur de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports inscrit son action dans les processus de développement d'un pays en fonction des grandes options gouvernementales en matière d'éducation. A ce titre, il est associé à la définition d'une politique globale d'éducation dans laquelle par des actions et des programmes intégrés, il doit contribuer à l'amélioration des conditions de vie... »<sup>9</sup>

La jeunesse est notre population cible. Compte tenu de son caractère transversal et de ses multiples problèmes (encadrement, insertion...), nous avons décidé d'entreprendre cette étude en nous fixant les objectifs suivants :

- ✓ comprendre davantage les problèmes rencontrés par les jeunes en milieu rural ;
- ✓ contribuer à la réflexion générale sur la question relative à l'insertion socio-économique des jeunes dans l'action de développement de la contrée ;
- ✓ donner aux décideurs, aux responsables techniques, aux encadreurs de jeunesse et aux jeunes paysans eux-mêmes la possibilité de s'inspirer des résultats de ce travail.

Pour y parvenir, essayons tout d'abord de revisiter les actions qui ont été menées jusqu'ici dans le domaine du développement rural dans la contrée.

### **2.3 LES DIFFERENTES EXPERIENCES MENEES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT RURAL**

La contrée de Makongonio renferme d'importants gisements diamantifères, découverts en 1936 par la société de recherches diamantifères (SODERIA). Les premières exploitations amorcées en 1946, ont nécessité le recrutement d'une main d'œuvre qualifiée dans les pays voisins que sont le Congo et l'Oubangui-Chari (actuelle République Centrafricaine). La région avait connu un important

---

<sup>9</sup> Cf. cours de connaissance professionnelle en activités socio-éducatives de M. Baye DIONE, 2<sup>ème</sup> année inspectorat, INSEPS, Dakar 2004

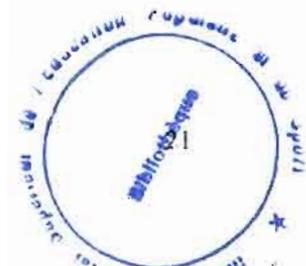
mouvement migratoire et près d'un millier d'ouvriers était recensé dans les différents chantiers. Le ravitaillement en produits vivriers va se poser avec acuité. C'est ainsi que va être créée la société indigène de prévoyance (SIP) pour promouvoir les industries agricoles à Makongonio. Après l'indépendance du pays en 1960, d'autres expériences furent menées à travers les Groupements à Vocation Coopérative (GVC). Aujourd'hui, le projet d'appui au paysannat gabonais et le Ministère de l'agriculture par le biais de l'Office national du Développement rural (ONADER) s'activent sur le terrain par des actions d'encadrement rural, de formation ou de recherche dans les domaines agricoles.

### 2.3.1 Les formes de coopératives à l'époque coloniale

L'introduction du mouvement coopératif au Gabon remonte à la période coloniale. En effet, l'implantation des coopératives dans ce pays comme d'ailleurs dans la plupart des pays francophones intervient au début du XX<sup>ème</sup> siècle, plus précisément vers 1902. C'est à partir de cette période qu'on assiste par - ci et par - là dans le domaine de la production autochtone, à la mise en place de plusieurs organisations économiques de formes mutualistes.

En commençant par créer ce qui était convenu d'appeler « le grenier » des villages, l'autorité coloniale n'avait fait que renouer avec les structures traditionnelles d'entraide décrites dans les pages précédentes (cf chapitre premier : les formes traditionnelles de l'organisation du travail et l'exploitation des ressources naturelles). L'objectif était de constituer des stocks des produits vivriers, afin de pouvoir répondre en cas de mauvaise récolte à la satisfaction des besoins alimentaires des membres qui y adhéraient librement, et dont la gestion leur était confiée directement.

Au fur et à mesure que se développaient les structures de l'administration coloniale, le grenier du village fit place progressivement à la société Indigène de Prévoyance (SIP) créée en 1937. Son but consistait à promouvoir les industries agricoles à Makongonio et d'en assurer la commercialisation. La production était faite par les villageois. La SIP se chargeait quant à elle de l'achat des produits locaux à faible coût, et les revendait à des demandeurs extérieurs.



Ce marché avait trouvé l'aval des missionnaires de Dibwangui qui créèrent des champs à vocation capitalistes, c'est-à-dire ayant un statut juridique d'une société humaine, caractérisée par le grand développement des moyens de production et par la mise en œuvre des travailleurs qui n'en étaient pas propriétaires. On y cultivait le riz de montagne, le palmier à huile, le café. Comme apports positifs auprès des paysans locaux, la SIP favorisait l'achat du matériel agricole (houes, pelles, râteaux..), la vente des produits et la vulgarisation des techniques nouvelles entre autres. Cette société a fermé ses portes quelques années plus tard pour laisser la place à la société commerciale industrielle et agricole du Haut ogooué.

Les différentes institutions vont progressivement se transformer en coopératives. Mais en réalité elles ne sont que de simples prolongements de l'appareil administratif dans le monde rural. Leurs modes de fonctionnement sont calqués sur les modèles importés de l'occident. Elles ne tiennent nullement compte des réalités socioéconomiques et culturelles du pays à qui pourtant elles devraient s'appliquer. Le terrain était favorable mais l'approche s'est avérée inadapté et inadéquate.

Toutefois, ces institutions d'entraide constituaient une pépinière à partir de laquelle devaient s'implanter par la suite les nouvelles formes de structures coopératives après l'indépendance du pays.

### **2.3.2 Des formes de coopératives créées après l'indépendance.**

Après l'indépendance du pays le 17 août 1960, les gabonais prennent l'engagement ferme de parfaire leur économie en essayant notamment de promouvoir le développement rural. Un cadre juridique est mis en place par le gouvernement pour réglementer l'action coopérative.

Nous pouvons noter entre autres le décret n°286/PR/MIAG du 17 décembre 1962 définissant les modalités de reconnaissance d'utilité publique des associations ; et le régime du décret n°976/PR/1970 instituant les groupements de producteurs à vocation coopérative et les sociétés coopératives en République gabonaise.

Cet arsenal juridique concourt à renforcer les efforts déployés par le gouvernement, pour assurer le développement harmonieux de toutes les couches sociales y compris les populations rurales. Plusieurs organismes créés vont également s'occuper des projets relatifs aux coopératives agricoles. Il s'agit du parti démocratique gabonais (PDG), et de la confédération syndicale gabonaise (COSYGA) qui comptaient en leur sein des structures spécialisées en la matière.

Le service de la promotion coopérative créé au sein du ministère de l'agriculture, avait favorisé de 1976 à 1982, l'implantation d'une cinquantaine de coopératives. Celles-ci avaient pour principales activités la culture du cacao, les ananas, l'élevage...

Signalons que ces groupements à vocation coopérative avaient pour objet d'améliorer la situation économique et sociale de leurs membres. Elles effectuaient principalement les opérations suivantes :

1. Promouvoir le fonctionnement des exploitations agricoles et autres, au moyen de la constitution d'une « caisse de rééquipement » qui permettrait d'une part l'amortissement en temps utile et d'autre part, l'achat de tous les produits et matériaux nécessaires à la production et à la commercialisation.
2. Faciliter la production et l'écoulement des produits de leurs membres. Les opérations de commercialisation étant effectuées par le groupement même ou par d'autres coopératives de même vocation.
3. Susciter et développer l'épargne au moyen d'un compte d'épargne à constituer à la banque nationale du crédit rural (BNCR) ou à la banque gabonaise de développement (BGD).
4. Améliorer les conditions de vie des membres en ce qui concerne l'habitat, la santé, l'éducation et les loisirs.

Le groupement à vocation coopérative assurait aussi des fonctions sociale et éducative

- **La fonction sociale**

A travers l'objectif économique de la coopérative qui est un moyen, chaque coopérateur recherche d'abord l'augmentation de son pouvoir monétaire d'échange, par une meilleure valorisation de son effort afin de mieux satisfaire les besoins essentiels de sa famille qui sont d'ordre matériel et social.

Sur le plan social justement, la coopérative permet d'établir de meilleurs rapports entre les individus et de développer les échanges d'idées. Tout ceci pour

contribuer à une meilleure satisfaction des coopérateurs entre eux en développant des activités telles que : l'alphabétisation, l'aide sociale aux membres déshérités, en difficulté en cas de décès d'un membre de sa famille, maladie du coopérateur lui-même..... D'autres activités peuvent aussi être développées :

- ✓ Le foyer coopératif avec les services sociaux comme le dispensaire, le magasin d'approvisionnement ;
- ✓ La maison de vacances pour les jeunes coopérateurs ;
- ✓ Les activités de club telles que la lecture, la gymnastique, le sport, le théâtre, la musique etc.

L'action sociale peut aussi concerner les activités d'approvisionnement et de consommation en contrôlant les produits afin de conseiller les utilisateurs. Il s'agit donc du contrôle de la qualité et de l'examen de l'utilité de l'usage du produit ; pour établir le rapport service rendu-qualité/prix.

Cette action est en réalité la finalité du mouvement coopératif qui n'est pas, rappelons le, la rentabilisation d'un capital ou d'un produit, mais l'homme lui-même car ce dernier est au centre de cette action qui vise son épanouissement et l'amélioration de son cadre de vie. L'action sociale est un complément à l'action éducative.

#### ▪ L'action éducative

L'expérience sur le terrain a démontré que si les membres n'ont pas reçu une éducation de base suffisante, la coopérative est vouée à l'échec en raison de l'incapacité de ces derniers à surmonter certains problèmes. Il s'agit en particulier de la gestion et du suivi de l'évolution de leur propre entreprise dans ses développements. C'est ainsi qu'une attention particulière est portée sur :

- ✓ L'éducation de base indispensable pour appréhender l'enseignement coopératif nécessaire à la coopérative ;
- ✓ La formation, c'est-à-dire apprendre à utiliser les connaissances acquises en les mettant au service de la coopérative, et des besoins personnels de chaque membre.

La réussite de l'intégration des jeunes paysans dans la vie économique doit partir de la formation. L'enseignement doit faire acquérir un savoir faire en conformité avec les emplois réels ou potentiels du milieu (agriculture, artisanat ....) L'éducation doit être fondée sur le respect de

la démocratie. Elle doit être destinée à tous les membres pour leur permettre de participer pleinement à la vie coopérative, d'assurer les charges de la gestion et de se réaliser eux-mêmes.

Elle doit être permanente afin de permettre le développement de chaque membre et de répondre aux nouvelles exigences des conditions de sa vie, de son administration, de sa gestion et celle de ses membres. Cette éducation a donc deux objectifs :

- ✓ Un objectif social et culturel visant à développer la culture générale des coopérateurs et leurs réalisations en tant qu'homme et membre de la collectivité humaine
- ✓ Un objectif économique visant une meilleure valorisation du travail des coopérateurs.

L'éducation coopérative s'étend en dehors des adhérents, c'est-à-dire à tous les coopérateurs potentiels, en priorité les membres et leurs familles afin qu'ils se joignent aux coopérateurs actifs pour renforcer leur action. Ces groupements à vocation coopérative sont soutenus dans leurs actions par une nouvelle structure, le projet d'appui au paysannat gabonais (APG/FIDA).

### **2.3.3 Le projet d'appui au paysannat gabonais (APG/FIDA)**

C'est ce projet qui mène actuellement les actions sur le terrain depuis sa création à la fin du mois de janvier 1994. Il répond à la politique du gouvernement qui souhaite accorder une attention particulière au développement des petits paysans. En effet, conscient des dangers que représente une économie reposant exclusivement sur l'exploitation de ses ressources minérales et pétrolières, le Gabon décide d'appuyer de façon significative le secteur agricole. Les objectifs fixés pour le ce secteur sont les suivants :

- ✓ améliorer les revenus et les conditions de vie des populations rurales ;
- ✓ couvrir au maximum les besoins de consommation par la production nationale afin de réduire des importations de vivre dont le coût se retrouve aujourd'hui multiplié par les effets de la dévaluation du franc CFA.

- ✓ Accroître la contribution du produit intérieur brut (PIB), par le développement des cultures de rente et la production des exportations ;
- ✓ Feiner l'exode rural.

Le projet d'appui au paysannat gabonais apporte son soutien technique et organisationnel au milieu rural traditionnel. Actuellement, il concentre ses efforts dans trois des neuf provinces du pays : le Woleu-Ntem, l'ogooué-ivindo et l'Estuaire. Dans chacune de ces provinces, des villages pilotes ont été identifiés, soit quatre vingt cinq (85) villages pilotes au total

Le projet a pour partenaires sur le terrain, des associations villageoises. Celles-ci sont des rassemblements d'hommes et des femmes qui s'unissent volontairement, en vue de résoudre en commun les problèmes de développement agricole et communautaire des villages. L'équipe technique de développement (ETD) est l'interface entre les responsables du projet (responsables de zone et animateurs ruraux) et l'association villageoise.

D'autres structures en charge de l'encadrement, de la formation ou de la recherche jouissant d'une autonomie de gestion ont été mise en place. C'est ainsi qu'on a assisté à la création des centres de promotion rurale (CPR) et l'organisation zonale intégrée (OZI). Toutes ces structures ont obtenu des résultats mitigés ainsi que nous allons le décrire dans les lignes qui suivent.

## **2.4 BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES.**

Comme nous venons de le voir, plusieurs initiatives ont été menées en milieu rural. Aujourd'hui, nous sommes tenté de poser la question de savoir quels sont les résultats qui ont été obtenus ? Disons qu'ils sont globalement satisfaisants. Mais le goulot d'étranglement vient de la mauvaise adaptation du cadre politique et institutionnel.

En effet, du point de vue du cadre politique depuis 1994, en dehors de la relative longévité (4ans) de Monsieur Emmanuel ENDO METHOGO à la tête du département en charge de l'agriculture et du développement rural, la durée de vie des patrons qui se sont succédés n 'excède pas 24 mois.

De 1998 à 2003, soit 5 ans, on a assisté à des successions à un rythme effréné dans ce ministère. Ainsi, pas moins de quatre personnalités de premier plan sont passés par ce département. Dans ces conditions, aucun d'entre eux n'a pu disposer du temps nécessaire pour initier une politique agricole susceptible de créer une dynamique. Les spécialistes de la chose en conviennent : un programme de développement du secteur requiert du temps (étude, recherche de financement, identification des intervenants, suivi et évaluation).

A côté de cet aspect politique, s'ajoute un cadre institutionnel pour le moins instable. En effet, le ministère, malgré ses prérogatives reconnues par la loi organique régissant le fonctionnement des institutions de la République, a été vidé par les différents responsables successifs de ses prérogatives.

Cela s'est fait par la mise en place des structures d'encadrement, de formation ou de recherche jouissant d'une autonomie de gestion. Il s'agit, comme annoncé plus haut, des centres de promotion rurale (CPR), l'organisation zonale intégrée (OZI), l'institut gabonais d'appui au développement (IGAD) etc. Dotés également d'une personnalité morale, leurs activités empiètent souvent sur les prérogatives du ministère. Certaines de ces structures ne rendaient même pas compte, pour ainsi dire, au ministère.

Si certaines entités ont fait preuve de leur efficacité, notamment l'IGAD dont tous s'accordent à reconnaître la grande expérience en matière de formation et d'encadrement des producteurs, d'autres ont été mises en place pour suppléer plus ou moins les lacunes de l'Etat, dans le cadre d'une politique de soutien à l'emploi.

Le fait majeur qui est à l'origine, cependant, du peu d'impact qu'ont eu ces « annexes » du ministère de l'agriculture sur la production, est davantage liée à la gestion très « politisée » des dites structures. Les responsables successifs, au lieu de renforcer l'efficacité des entités existantes qui ont fait leurs preuves, à savoir l'IGAD et APG/FIDA, envisageaient la création des nouvelles. Chacun s'est évertué à mettre en place « son officine » spécialisée dans tel ou tel aspect du développement de l'agriculture. Et lorsqu'on ne parvient pas rapidement à créer une structure, on « gèle » pour ainsi dire le fonctionnement de celles qui existent au mépris de leurs compétences.

Outre les aspects politiques et institutionnels, il convient de noter que ces différentes actions ont nécessité l'investissement de plusieurs millions de francs de

la part de l'Etat gabonais. Le projet d'appui au paysannat gabonais qui a débuté ses activités en 1994, a atteint trois de neuf provinces que compte le pays comme précédemment souligner. Les quatre vingt cinq (85) villages pilotes retenus, comptent plus de cent milles (100.000) habitants qui ont été directement touchés par ces activités.

De son côté, l'institut gabonais d'appui au développement (IGAD) qui du reste n'a dû son salut qu'à son professionnalisme et sa rigueur, compte à son actif aujourd'hui plusieurs centaines de jeunes producteurs formés dans les techniques agricoles. Installés à leur propre compte grâce aux crédits consentis par la banque nationale de crédit agricole (BNCR), ces derniers gèrent de manière autonome leurs petites exploitations.

En ce qui concerne les retombées des actions menées dans les villages pilotes, il faut noter qu'une nette amélioration des conditions de vie des populations est notée tant du point de économique, éducatif que culturel. Au plan économique, les petites exploitations ont été créées dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, du maraîcher... Les crédits octroyés par la BNCR ont permis aux bénéficiaires de s'acheter l'outillage nécessaire à une production de qualité. En outre, l'extension des exploitations a favorisé l'introduction d'un marché de l'emploi au bénéfice des paysans.

Le volet éducatif et culturel n'est pas resté en marge de tout ce qui a été entrepris. En effet, plusieurs salles de classes ont vu le jour et des écoles entières ont été construites dans les principaux villages ; en étroite collaboration avec le ministère de l'éducation nationale.

Certainement que c'est sur la base des insuffisances constatées, qu'un autre projet a été initié depuis 1997. Il a dû attendre plus de quatre ans, malgré l'accord du principal bailleur de fonds, l'Agence Française de Développement (AFD), pour que le gouvernement donne son onction. L'actualité récente vient du reste de nous édifier dans ce sens par l'annonce de la décision gouvernementale, de la création au sein de ce département d'une nouvelle structure désignée Office national de Développement Rural (ONADER). Dotée d'un conseil d'administration, cette structure est chargée de réorganiser le volet développement rural comme l'indique d'ailleurs son nom. Mais, au regard de son organigramme et de certaines de ses directions, des risques de chevauchement de compétences sont à craindre. Ce qui pourrait limiter l'efficacité de la structure.

Chapitre Troisième

***APPROCHE METHODOLOGIQUE***

Pour terminer, la revue théorique de l'étude nous a permis de faire l'économie des expériences menées jusqu'à ce jour dans le domaine de l'animation rurale au Gabon. En un mot elle nous donne l'occasion de faire un constat sur tout ce qui a été réalisé dans la contrée de Makongonio. Nous retenons pour l'essentiel trois étapes à savoir :

- ✓ Les formes de coopération à l'époque coloniale ;
- ✓ Les formes de coopératives créées après l'indépendance ;
- ✓ Le projet d'appui au paysannat gabonais.

Les résultats obtenus sur le terrain ne sont pas globalement satisfaisants. En effet, en dépit de l'absence des données chiffrées, les actions du projet d'appui au paysannat gabonais par exemple n'ont atteint que trois des neuf provinces du pays en une dizaine d'années.

Malgré toutes les insuffisances constatées, le gouvernement a décidé de généraliser l'expansion de ces expériences menées en direction du monde paysan. La raison fondamentale est liée à l'épuisement progressif des ressources pétrolières du pays. Car selon le Fonds Monétaire International (FMI), une diminution de 50% des ressources pétrolières est envisagée d'ici cinq ans. D'où la nécessité de réagir très vite en essayant de diversifier les secteurs d'activité. C'est ainsi que tout récemment le gouvernement a décidé de porter une attention toute particulière sur la question de développement rural. Celle-ci se caractérise par le renforcement des activités de l'IGAD dans le rôle d'organe de formation et de prospective, et la création de l'ONADER confirmé dans l'encadrement et la régularisation du secteur. L'objectif visé par le gouvernement étant d'atteindre l'ensemble du territoire national, il nous a paru nécessaire d'entreprendre ce travail afin de faciliter dans la contrée l'introduction des actions envisagées. Pour le réaliser, nous avons utilisé une méthodologie consistant à recueillir des données. Pour mener à bien cette étude, nous avons organisé notre travail méthodologique autour des points ci-dessous indiqués, après avoir procédé par une pré-enquête et une enquête proprement dite. Les sujets interrogés, ont été les suivants : les jeunes paysans, les cadres originaires de la contrée, les notables et les autorités politico-administratives.

### 3.1 LA PRE-ENQUETE

La pré-enquête est comme son nom l'indique l'étape qui précède l'enquête. Disons que c'est une enquête « naïve » ou sauvage, sans rigueur qui a pour but de simplifier le travail et d'orienter le plan de l'enquête proprement dite. En d'autres termes, elle regroupe l'ensemble des techniques susceptibles d'être mises en œuvre pour déboucher sur la formulation de l'hypothèse ou des hypothèses de travail.

La pré-enquête trouve sa signification dans la formule selon laquelle, plusieurs personnes savent toujours mieux qu'une seule. Compte tenu de tout ce qui précède et pour circonscrire le problème relatif à l'insertion socio-économique des jeunes paysans dans le développement de la contrée ; cette enquête naïve a consisté dans un premier temps à recenser les individus susceptibles de nous fournir quelques renseignements. Nous avons donc pris contact avec plusieurs cadres des ministères de la jeunesse et des sports, des eaux et forêts, du projet d'appui au paysannat gabonais (APG/FIDA)...

La technique utilisée a été l'entretien et selon BRUNO<sup>10</sup> dans les méthodes en sciences sociales : « l'entretien est une technique qui a pour but d'organiser un rapport de communication verbal entre l'enquêteur et l'enquêté, concernant un objet précis ». La technique d'entretien présente un avantage d'aller au-delà des textes, recueillir des informations auprès des personnes indiquées. Ce travail comme on le remarque consistait aussi à nous entretenir librement avec les sujets cités ci-dessus.

Nous avons également eu des entretiens avec les membres des associations installées ou en voie de l'être telles que : la coopérative des artisans miniers indépendants de la N'gounié (CAMIN), le fonds d'aide sociale de Makongonio (FASOM) et l'amicale Notre Dame de Lourdes de Dibwangui. Bref, nous sommes descendus sur le terrain pour nous mettre à l'écoute de toutes les couches.

---

<sup>10</sup> BRUNO (A) : Les méthodes en sciences sociales ; Paris. Édition MONTCHRETIEN, 1972, Page 207

Il s'agissait également d'observer et d'aider les ruraux à « libérer la parole ». En d'autres termes, le but de ces contacts était de rendre lisible ou compréhensible les expériences paysannes. L'étape suivante a consisté à recenser les documents intéressants notre travail de fin d'études. Elle nous a permis ensuite de faire la synthèse de la pré-enquête et d'aborder l'enquête proprement dite.

## **3.2 L'ENQUETE PROPUREMENT DITE**

### **3.2.1 L'enquête sur le terrain**

La collecte des données s'est effectuée à partir d'un questionnaire composé de questions fermées et de questions ouvertes. Les sujets interrogés sont comme nous l'avons souligné dans les lignes précédentes : les jeunes de la contrée vivant en ville ou restés au village, les cadres originaires de la contrée, les autorités politico-administratives du département et les services techniques concernés par l'étude.

Rappelons toujours selon Bruno que le « questionnaire est une technique permettant de diriger à distance la démarche des chercheurs et de centrer les questions sur les aspects de comportement de l'enquête qui intéressent le chercheur ». Il a l'avantage d'atteindre un grand nombre de personnes en un temps relativement court. Le choix de cette technique est guidé par le fait qu'il existe parfois des différences importantes, entre les comportements observés et le rapport verbal ou écrit que les individus font spontanément.

Le questionnaire est donc un instrument de l'enquête qui se présente comme une série de questions. Elles concernent des problèmes sur lesquels on attend de l'enquête des informations. Avant son application effective, ce questionnaire a été testé auprès de (8) sujets. Ce qui nous a permis de nous rendre compte de sa fiabilité et de certaines coquilles qu'il contenait.

Dans ce questionnaire, plusieurs éléments ont été appréciés à savoir : les thèmes qui étaient bien compris des enquêtés, et le style de rédaction simple a fait que les enquêtés saisissent facilement le sens des questions. Ainsi, sur un total de cent (100) exemplaires distribués, nous avons recueilli, 65 soit un pourcentage de 65% contre une perte de 35%. Les pertes enregistrées sont dues en majeure partie à l'absence d'enthousiasme ayant marqué certains sujets, qui n'ont pas eu le temps de remplir le questionnaire ou encore de le restituer.

### 3.2.2 L'enquête sociologique

Elle consistait en une recherche documentaire. Pour nous permettre de faire une analyse détaillée du cadre de ce travail de fin de cycle, nous avons eu à consulter plusieurs documents dont les titres figurent dans la bibliographie. Cependant, pour aborder le volet « coopérative », nous nous sommes servis du statut type du groupement à vocation Coopérative ; et de l'ordonnance N° 40/70/PR du 6 Juillet 1970 instituant les groupements de producteurs, les groupements à vocation coopérative et les sociétés coopératives au Gabon.

### 3.2.3 L'univers et l'échantillon de l'enquête

L'enquête a porté sur une population relevant de l'ensemble des villages constituant le cadre de notre étude à savoir : Issala, Bilala- Ndoubi, Marembo, Dibwangui, Mandji, Inounouchiabola. Soit un rayon d'environ 20 Km<sup>2</sup> à la ronde pour 9900 habitants au total.

Pour des raisons matérielles, de temps et de moyens financiers, nous avons observé une partie de la population en lieu et place de l'univers statistique. Pour mesurer la justesse de notre questionnaire, nous avons pris un échantillon représentatif de quarante sept (47) jeunes, notre population cible. Soit trente deux (32) garçons et quinze (15) filles de 18 à 25 ans vivant dans les villages cités ci-dessus.

Afin de réduire les marges d'erreur, nous avons élargi notre échantillon aux parents de jeunes paysans (3), aux notables (6), aux autorités politico-administratives locales (6), aux cadres originaires de la contrée (2), à un (1) agent du projet d'appui au paysannat gabonais, soit soixante cinq (65) personnes au total. Toutefois, ce travail ne s'est pas réalisé sans difficulté.

### 3.3 LES DIFFICULTES RENCONTREES

Elles sont de plusieurs ordres. D'abord, le temps s'est avéré trop court car les recherches se sont déroulées pendant les grandes vacances en marge de notre stage pratique dans les services centraux et extérieurs de la jeunesse et des sports. Etant donné que de Juillet à Septembre, la plupart des fonctionnaires mettent à profit cette période pour prendre leurs congés annuels, il nous a été impossible de joindre certaines personnes concernées par l'enquête.

Comme l'écrit Georges BALANDIER « l'examen des problèmes d'actualité n'est pas sans être affecté par les réserves de l'observateur, ou par sa propre attitude à l'égard des enquêtés »<sup>11</sup>. Par conséquent, la complexité et l'importance de ce travail auraient nécessité une étude plus pointue dans un temps beaucoup plus long. Mais, il fallait s'arrêter.

L'autre difficulté non moins importante a trait aux matériaux qui ont étayé nos analyses. En effet, nous nous sommes engagés sur un terrain quasi vierge et beaucoup d'informations nous ont échappé faute d'archives fiables. Pire, le peu qui existe est mal conservé. Ainsi, nous mesurons l'immense responsabilité qu'implique notre choix. A l'évidence, la plupart des chercheurs ont comme point de départ un vague sentiment d'intérêt pour certains domaines à explorer. De ce fait, le choix de la zone géographique retenue et encore celui des personnes rencontrées a été déterminé par des nécessités professionnelles plutôt que par des considérations de valeurs.

Enfin, quelques uns de nos interlocuteurs étaient méfiants vis-à-vis de nous. Repliés sur eux-mêmes, ils se sont montrés soupçonneux, hésitants, et sceptiques tandis que nous leur parlions de projet de développement. Malgré toutes ces difficultés, il fallait bien choisir des instruments de collecte de données.

---

<sup>11</sup> Georges BALANDIER : Sociologie actuelle de l'Afrique noire. P.U.F. Paris, 1971, Pages : 362 & 386

### **3.4 PRESENTATION DES INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES**

Pour mener à bien cette recherche, les instruments de collecte des données utilisées sont le questionnaire et la recherche documentaire. En ce qui concerne le questionnaire,<sup>f</sup> pour les besoins de clarté et de compréhension de texte,<sup>f</sup> nous avons traité par tableau exceptionnellement les questions fondamentales. Par contre, les questions subsidiaires sont traitées sans tableau. Les questions que nous présentons sont destinées aux jeunes, notre population cible. Pour un complément d'informations, nous avons élaboré un guide d'entretien à l'attention des autres personnes concernées par l'enquête.

#### **3.4.1 Questionnaire destiné aux jeunes paysans**

Ce questionnaire est destiné aux jeunes paysans, c'est-à-dire ceux qui vivent actuellement au village et ceux qui ont décidé de tenter leur chance en ville. Ce questionnaire devrait nous permettre de connaître, et de situer les jeunes paysans de la contrée de Makongonio ainsi que leurs activités. Il devrait aussi nous amener à constater les problèmes liés à l'éducation. Il nous aurait aussi permis de vérifier ceux relatifs à l'exode rural, et à la création d'une coopérative agricole et enfin aux loisirs.

#### **3.4.2 Guide d'entretien destiné aux autorités politico-administratives**

Ce guide est destiné aux autorités politico-administratives, c'est-à-dire les autorités locales (Président du conseil départemental, préfet...), les cadres du ministère de l'agriculture chargé du développement rural ainsi que celui de la jeunesse et des sports (direction de la jeunesse et des activités socio-éducatives), sans oublier les dirigeants du projet d'appui au paysannat gabonais.

Le but de ce guide est de recueillir leur point de vue, sur la question de savoir s'il existe une politique de création d'emplois dans le département de la Boumi – Louétsi. Il nous permet aussi de savoir comment les jeunes sont occupés pendant leur temps libre et s'il existe une politique gouvernementale en matière de développement rural ? Enfin, quelles sont les actions menées par l'Etat en vue de promouvoir la création des groupements à vocation coopératives ?

### **3.4.3 Guide d'entretien destiné aux notables**

Le but de ce guide est d'avoir le point de vue des notables quant à la situation des jeunes. L'image qu'ils ont d'eux, les suggestions qu'ils peuvent faire d'autant plus que ce sont eux les parents de ces jeunes. Car au regard des réponses qu'ils ont données, nous pouvons voir que ces derniers appréhendent bien les difficultés qu'éprouvent les jeunes. Signalons que le terme notable est employé pour désigner les personnes qui ont une situation sociale de premier rang dans la contrée. C'est-à-dire, les chefs de canton, de village ou de groupement de village.

### **3.4.4 Guide d'entretien destiné aux cadres originaires de la contrée Vivant à Libreville**

En parlant de cadres, il s'agit principalement ici de désigner les personnes salariées exerçant des fonctions de contrôle ou de conception dans une administration ou une entreprise. Pour les besoins de cette étude, nous avons ciblé des cadres susceptibles d'apporter un soutien ou une expertise au projet. D'où le choix d'un ingénieur et d'un conseiller principal de jeunesse.

Ce guide d'entretien nous permet de connaître l'idée que les cadres de la contrée ont d'un groupement à vocation coopérative. Il nous permet aussi de savoir si ces derniers sont favorables à la création d'un tel groupement, et enfin quel pourrait être leur contribution à la réalisation de notre projet.

En plus du questionnaire et des guides d'entretien, nous nous sommes également servi des sources documentaires disponibles. L'exploitation de l'ensemble de ces techniques a favorisé l'analyse et l'interprétation des données recueillies que nous présentons dans le chapitre suivant.

Chapitre Quatrième

***ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS***

L'analyse des données recueillies combine à la fois les approches quantitatives et qualitatives. La démarche adoptée consiste à présenter d'abord sous forme de tableaux les données quantitatives, pour pouvoir procéder à l'analyse. Celle-ci se fera en faisant recours à l'histoire mais aussi à la sociologie qui sans doute, est indispensable pour expliquer la récurrence de certains phénomènes sociaux.

Le questionnaire soumis aux jeunes est essentiellement quantitatif. Il convient donc de procéder à une présentation sous forme de tableaux, avant de passer à l'analyse des données.

## I - ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES

### 1.1 La formation professionnelle

**Tableau I** : Répartition de l'échantillon selon la formation professionnelle.

Formation professionnelle	Effectif	Pourcentage
OUI	08	17%
NON	39	83%
SANS REPONSE	00	00%
TOTAL	47	100%

Le tableau I montre qu'une forte proportion des enquêtés n'a aucune formation professionnelle. En effet, seuls 17% déclarent avoir reçu une formation professionnelle contre 83% qui affirment le contraire. La formation professionnelle touche les domaines suivants : menuiserie, cuisine, maçonnerie et était dispensée par la mission catholique de DIBWANGUI.

La formation professionnelle reçue, comme on peut le constater, n'est pas conforme au mode de vie communautaire en vigueur dans la contrée. Des emplois dans la maçonnerie, menuiserie, cuisine c'est ce qui manque le plus en milieu rural.

En dehors de ce problème de qualification professionnelle, il se pose un réel problème de formation d'une manière générale. Les tableaux II et III montrent que le niveau d'éducation des jeunes enquêtés est relativement faible.

**Tableau II** Répartition selon la fréquentation ou non de l'école

Avez-vous été à l'école ?	Effectif	Pourcentage
OUI	42	89%
NON	05	11%
SANS REPONSE	00	00%
TOTAL	47	100%

**Tableau III** Répartition selon le niveau d'études atteint

Niveau atteint	Effectif	Pourcentage
Primaire incomplet	30	63,82%
Primaire complet	10	21,27%
Secondaire	02	4,25%
N'a pas été à l'école	05	10,66%
TOTAL	47	100%

Une forte proportion des enquêtés (63,82%) déclare qu'elle n'a pas terminé son cycle primaire. Par ailleurs, 21,27% ont pu terminer le primaire et un faible échantillon de 4,25% est allé jusqu'au secondaire. A noter, qu'il n'y a pas eu dans l'échantillon, des jeunes qui ont poursuivi des études supérieures. 10,66% des enquêtés n'ont pas été à l'école.

Cette situation pose évidemment un problème d'aptitude et de compétence, car pour l'apprentissage de certains métiers, il faut posséder un minimum de connaissance en français.

## 1.2 L'exode et ses raisons

L'exode est un fait récurrent car à l'image des jeunes des autres pays, les habitants de la contrée de Makongonio ont tendance à quitter leur terroir en quête d'un mieux être. A la question avez vous une fois quitté la campagne pour la ville, 85,10% ont répondu par l'affirmative contre 12,76% qui disent le contraire. Une faible proportion de 2,14% n'a pas répondu à cette interrogation

**Tableau IV.** Répartition des jeunes qui ont une fois quitté la campagne pour la ville

Avez vous une fois Quitté la campagne pour la ville ?	Effectif	Pourcentage
OUI	40	85,10%
NON	06	12,76%
SANS REPONSE	01	2,14%
TOTAL	47	100%

Ces résultats démontrent encore une fois de plus les mirages que les villes exercent sur les ruraux. En effet, pour ces derniers, la ville constitue le lieu idéal pour trouver un emploi, des loisirs... Bref, un lieu où ils peuvent réaliser leur rêve.

**Tableau V.:** Répartition selon le désir de rester au village si les structures socio-économiques changeaient

Désir	Effectif	Pourcentage
OUI	47	100%
NON	00	00%
SANS REPONSE	00	00%
TOTAL	47	100%

Tous les enquêtés (100%) sont prêts à rester au village si les structures socio-économiques changeaient pour s'adapter au monde rural. Cela montre que les tentatives de migration ou d'exode vers la ville ont échoué. Ceux qui sont allés en ville ont vite désenchanté, car ils n'ont pas trouvé ce qu'ils espéraient. Donc, ils étaient obligés de retourner au village.

Les réalités urbaines sont différentes de celles du village car en ville, la vie communautaire est en train de disparaître, l'individualisme prend des proportions très importantes. En outre, ils sont confrontés au problème d'hébergement, d'alimentation, mais surtout d'insertion. Leur faible niveau de qualification ne leur permet pas de trouver facilement de l'emploi, face à un marché où la concurrence devient de plus en plus grande.

### 1.3 Les attentes des jeunes

A la question aimeriez vous apprendre un métier, 78,80% ont répondu par l'affirmative contre 14,90% qui déclarent le contraire. Par ailleurs, 6,30% n'ont pas répondu à cette interrogation.

**Tableau VI.** Répartition selon le désir d'apprendre un métier

Désir d'apprendre un métier	Effectif	Pourcentage
OUI	37	78,80%
NON	07	14,90%
SANS REPONSE	03	6,30%
TOTAL	47	100%

Le désir d'apprendre un métier demeure l'une des aspirations les plus actuelles chez les jeunes. Il se dégage nettement que le manque de formation et de qualification professionnelle constitue un des obstacles majeurs pour l'insertion. Conscient de cette

situation les jeunes ont manifesté le souhait d'apprendre un métier qui devrait leur permettre de trouver assez facilement un emploi rémunéré.

**Tableau VII.** Répartition selon le désir d'apprendre un métier bénévolement

<b>Apprentissage d'un métier bénévolement</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
OUI	37	78,80%
NON	07	14,90%
SANS REPONSE	03	6,30%
TOTAL	47	100%

78,80% des enquêtés déclarent qu'ils seraient prêts à apprendre un métier sans recevoir une rémunération pendant la durée de l'apprentissage. Par contre, 14,90% ne sont pas prêts à faire ce sacrifice. Enfin, 6,30% n'ont pas répondu à cette question. Il est évident que les réponses étaient prévisibles en ce sens que le souhait, le désir le plus ardent de ces jeunes est de trouver un travail salarié. Donc, l'apprentissage d'un métier est sans conteste une voie sûre pour accéder à l'emploi.

La qualification professionnelle donnerait plus de chance aux jeunes de trouver un emploi salarié, tant en campagne qu'en ville. L'expérience que les jeunes qui ont migré en ville ont, montre clairement que sans qualification professionnelle, il est très difficile de trouver un travail salarié.

#### **1.4 Connaissance des structures d'encadrement**

A l'image du Sénégal, le Gabon a une longue tradition en ce qui concerne l'encadrement des jeunes. Depuis 1975, le Gabon s'est lancé dans une politique d'encadrement des jeunes à travers la création des foyers de jeunes, auberges de jeunesse etc.... L'objectif poursuivi était d'offrir aux jeunes un cadre approprié d'épanouissement et de loisirs. Mais avec les mutations économiques, une nouvelle conception de l'encadrement a vu le jour. En effet, en dehors de la promotion sociale, la promotion économique fait son apparition dans les politiques d'encadrement initiées par l'Etat.

**Tableau.VIII** Répartition selon la connaissance d'un groupement à vocation coopérative

Connaissance	Effectif	Pourcentage
OUI	23	49%
NON	23	49%
SANS REPONSE	01	2%
TOTAL	47	100%

Les réponses obtenues sont mitigées car une proportion identique, c'est-à-dire 49% disent connaître un GVC. A l'opposé, (49%) aussi des enquêtés disent ne pas connaître cette structure. Enfin, 2% des enquêtés n'ont pas répondu à cette interrogation

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les GVC ne sont pas une nouveauté dans la promotion économique des jeunes. Car leur existence remonterait à l'année 1970. Cependant, elles connaissent une léthargie certaine dûe :

- A leur insuffisance d'organisation
- A leur non - appréciation par les jeunes,
- A la faiblesse des innovations apportées face aux réalités de l'époque moderne.

**Tableau.IX** Répartition selon l'encadrement des GVC

Encadreurs	Effectif	Pourcentage
Adhérents	40	85%
Etat	03	6,38%
SANS REPONSE	04	8,62%
TOTAL	47	100%

A la question qui devrait assurer le fonctionnement d'un GVC, 85% des enquêtés soutiennent que se sont les adhérents qui sont les mieux indiqués pour sa gestion. Cependant, 6,38% des enquêtés soutiennent pour leur part que c'est à l'Etat qu'incombe cette responsabilité. 8,62% n'ont pas donné de réponse par rapport à cette question.

L'exploitation de cette volonté affirmée des jeunes de confier la gestion d'un GVC aux adhérents, tient au fait que :

- Toute action de développement ne peut se faire en dehors des acteurs concernés ;
- Les jeunes doivent être considéré non plus comme des sujets, mais comme partie prenante du développement local ;
- L'adhésion de tous doit être souhaitée pour l'atteinte d'un développement harmonieux.

**Tableau X.** Répartition selon la présence d'un animateur socio-culturel et son rôle dans le GVC

Présence d'un animateur	Effectif	Pourcentage
OUI	35	74%
NON	00	00%
SANS REPONSE	12	26%
TOTAL	47	100%

Il ressort de ce tableau que 74% des enquêtés pensent que la présence d'un animateur socio-culturel dans le GVC est indispensable. Il est à noter que 26% n'ont pas donné de réponse par rapport à cette interrogation. Ces réponses ne surprennent pas dans la mesure où la localité de LEBAMBA située à 37km du lieu d'enquête dispose d'un foyer de jeunes géré de mains de maître par un animateur socio-culturel. La renommée de ce dernier et les résultats qu'il a atteint dépasse les frontières de la localité. Ce qui semble faire la fierté d'une large partie de la jeunesse. A partir de ces résultats, on se rend compte que le désir d'être encadré est vivement souhaité par les jeunes.

L'enquête a révélé qu'une forte propension de jeunes n'a pas de travail salarié faute de qualification professionnelle. Pour remédier à cette situation, plus de la majorité des enquêtés a manifesté le désir de recevoir ou d'apprendre un métier. Ce qui leur permettrait de s'insérer facilement dans le tissu économique. Par ailleurs, l'écrasante majorité des jeunes à qui on a soumis le questionnaire estime que la création d'un GVC leur permettrait d'améliorer leur condition de vie. Enfin, la présence d'un animateur socio-culturel leur aiderait à réaliser leur objectif qui est celui d'arriver à un développement local harmonieux.

Pour avoir une vision globale des actions des politiques et stratégies menées, ou susceptible d'être menées, un guide d'entretien a été soumis aux activités politico-administratives, aux notables et aux cadres originaires de la contrée vivant à Libreville. Les réponses obtenues ont été regroupées sous forme de centre d'intérêt.

## II. ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES

### 2.1 La politique de l'emploi

Malgré une bonne volonté affichée par le gouvernement pour insérer les jeunes, il n'existe pas de politique cohérente et harmonisée. Les réponses obtenues confirment nettement cette assertion car toutes les personnes interrogées sont unanimes à dire qu'il n'y a pas de politique de création d'emplois. Cependant, on peut noter de timides stratégies menées par l'Etat.

A cet effet, on peut citer l'Office National pour l'Emploi (ONE) créée en 1988. Cet organisme est créé pour recenser les offres d'emploi et d'assurer des formations, de placer et de suivre les diplômés sur le marché du travail. Des investigations menées auprès de cette structure montrent que le taux d'absorption est relativement faible. Selon le directeur de l'ONE, une politique de l'emploi, avec des objectifs clairs et bien définis permettrait aux jeunes gabonais de sortir du chômage.

Ce point de vue est renforcé par celui du responsable du crédit de la banque agricole. En effet, il soutient que des financements sont accordés aux jeunes ayant subi une formation professionnelle assurée par l'institut gabonais d'appui au développement (IGAD), afin que ces derniers s'installent à leur propre compte pour ce qui est du domaine de l'agriculture, du maraîchage ou de l'élevage.

Par ailleurs, les autorités politico-administratives interrogées sont unanimes à dire qu'il existe une politique gouvernementale en matière de développement local. Cela démontre que l'Etat gabonais s'est résolument engagé dans une politique de développement du secteur agricole et rural. Les objectifs fixés pour ce secteur sont les suivants :

- Améliorer les revenus et les conditions de vie des populations rurales ;
- Concevoir au maximum les besoins alimentaires par la production nationale, afin de réduire les importations des vivres assurés par les pays et amis ;
- Accroître la contribution de l'agriculture aux rentrées en devises, et à la formation du produit intérieur brut (PIB) pour le développement des cultures de rente et pour la promotion des exportations ;
- Réduire ou freiner l'exode rural.

## **2.2 Les opinions par rapport à la situation de chômage de jeunes**

Pour l'essentiel, les parents ont des préjugés défavorables sur les jeunes qu'ils considèrent de « paresseux et oisifs » car ces derniers ne s'intéressent plus aux activités agricoles selon M.P. 64 ans. Le chômage demeure l'un des phénomènes que rencontrent les jeunes. Mais, le problème que pose le chômage est beaucoup plus aigu qu'on pourrait le penser.

En effet, le rétrécissement du marché de l'emploi et l'absence professionnelle réduisent sans doute les perspectives d'insertion des jeunes. La seule perspective offerte aux jeunes semble être l'agriculture qui présente d'énormes potentialités. Les terres sont arables et fertiles et les vieux à l'unanimité déclarent être prêts à mettre à la disposition des jeunes des terres pour cultiver

Le chômage des jeunes peut être remédié si les jeunes bénéficiaient au moins d'une formation professionnelle. Ce point de vue est unanimement accepté par les notables interrogés.

### 2.3 La connaissance des groupements à vocation coopérative (GVC)

Il ressort des entretiens effectués auprès des cadres originaires de la contrée et des notables, que les GVC sont bien connus. Tous les cadres donnent des réponses à peu près identiques sur la vocation des GVC. Il y'a recurence dans les réponses.

- Le GVC est une structure qui a pour vocation l'amélioration des conditions de vie de ses adhérents ;
- Le GVC est une structure qui œuvre pour la promotion sociale de ses membres ;
- Enfin, le GVC permet d'apporter des solutions aux problèmes des jeunes.

Mais, les réponses divergent quand on demande aux uns et autres leur apport pour le bon fonctionnement des GVC. Les cadres, du fait de leur bon niveau de formation estiment que leur contribution pourrait être multiforme : encadrement technique et scientifique, la gestion administrative et financière. « L'encadrement technique des GVC pourrait être assuré par l'ingénieur agronome ».

Par ailleurs, le directoire de l'amicale Notre Dame de Lourdes de Dibwangui est prêt à apporter son concours dans la gestion et réalisation des objectifs de l'étude. Les notables en ce qui les concerne estiment aussi qu'ils peuvent contribuer à la réalisation des objectifs du GVC en formant les jeunes au tissage et la vannerie entre autre mais sous réserve d'être associé. Ils estiment, aussi qu'ils peuvent mettre à la disposition des jeunes, des terres pour créer des vergers et réhabiliter les plantations de café abandonnées.

L'analyse des données quantitatives et qualitatives de notre étude, laisse apparaître de façon claire et précise que les jeunes sont prêts à retourner au village et à y vivre si toutes les conditions sociales et économiques étaient réunies. En dépit de l'absence notée d'une véritable politique de l'emploi, les actions envisagées par l'Etat dans le cadre du développement rural constituent une véritable occasion à saisir.

En effet, la contrée de Makongonio dispose des atouts naturels considérables. L'ensemble des personnes enquêtées étant favorables à la création d'un GVC, on pourrait regrouper autour de cette structure les jeunes et les moyens de production

selon les modes d'organisation et de fonctionnement que nous proposons avant la conclusion.

## SUGGESTIONS

Au terme de cette étude, il nous revient de formuler quelques suggestions en prélude aux actions envisagées par le gouvernement dans le cadre du développement rural. Ces suggestions sont de deux ordres. Les premières concernent le milieu rural du pays dans son ensemble, alors que les deuxièmes sont principalement axées sur la contrée de Makongonio en vue de l'instauration d'un GVC.

Au niveau du milieu rural en général : l'émergence des économie dynamiques, soutenue par la production de pétrole en devenir ou en cours dans les pays voisins que sont la Guinée Equatoriale et Sao Tomé et Principe est une réalité. Elle constitue un débouché naturel d'une part, et une raison supplémentaire d'autre part pour promouvoir le développement rural au Gabon. A condition que la question institutionnelle et politique évoquée dans les pages précédentes trouve une solution.

L'une des façons les plus simples d'y apporter une réponse serait de poursuivre « l'externalisation » des activités du Ministère chargé de l'agriculture et du développement rural. Autrement dit, ce département devrait confier une partie de ses activités (encadrement, vulgarisation, etc.) à des partenaires extérieurs. Il s'agira en fait, de renforcer l'Institut gabonais d'appui au développement (IGAD) dans le rôle de formation et de prospective. L'ONADER, structure en création pourrait être confiné au rôle d'encadrement en y incluant les activités passées et futures de l'APG/FIDA, notamment dans le volet du développement rural. Enfin, tous les aspects de recherches peuvent être regroupé au sein de l'Institut de recherche agronomique et forestière (IRAF), en partenariat avec le ministère de l'enseignement supérieur.

A ce niveau du schéma, le ministère de l'agriculture devrait jouer un rôle de coordonnateur, d'initiateur des projets et de contrôle des opérations. Lorsque d'autres activités telles que l'artisanat ou l'exploitation du diamant seront intégrées, immédiatement, le travail se fera en partenariat avec les départements ministériels concernés. Ainsi, pourrait-on prétendre à une stabilité technique à l'abri des contraintes politiques, car il n'existe pas une fatalité dans le retard constaté en ce qui concerne le développement rural.

Il y a seulement une organisation qu'il faut mettre en place. Notamment l'élaboration d'une politique économique solide, qui pourrait déboucher sur une politique claire de l'emploi.

Au niveau de la contrée de Makongonio :

La principale action à entreprendre reste la création d'un groupement à vocation coopérative. En regroupant ainsi les jeunes, il s'agira de mettre en exergue une méthode d'action par laquelle les personnes ayant des intérêts communs constitueront une entreprise. Les droits de chacun à la gestion y seront égaux, et l'excédent de gestion ou d'exploitation sera reparti entre les seuls associés, au prorata de leur activité.

Cependant, le GVC ne peut naître qu'avec la volonté des jeunes d'abord, celle des pouvoirs publics ensuite. Ainsi la multiplicité des actions économiques et sociales que devrait déployer le GVC ; nécessite la mise en place d'une structure de coordination animée par un agent de développement expérimenté et l'élaboration d'une nouvelle orientation à donner au GVC à l'aube de ce 21<sup>e</sup> siècle.

### **1. Structure de coordination**

Il s'agit d'une structure que nous pouvons assimiler à une sorte de moule. Implantée au sein même du GVC, elle aura pour but principal d'organiser, planifier ou encore harmoniser dans le temps et l'espace, toutes les activités susceptibles d'être menées sur le plan économique, éducatif, ludique etc.. La dite structure s'occuperait également de l'information et de la formation des producteurs. Ce dernier volet devrait permettre aux paysans d'avoir des outils nécessaires à la maîtrise des techniques modernes afin d'accroître leur productivité. Son fonctionnement devrait être assuré par un animateur. En tant qu'agent de développement communautaire, ce dernier aura un rôle d'inspirateur en ce sens qu'il connaît en principe le domaine de l'animation.

Il sera à la fois manager, facilitateur et aidera la communauté dans la production et l'exploitation de ses propres besoins. En tant que coordonnateur des activités au sein de la collectivité, le rôle de l'animateur sera avant tout d'encadrer les coopérateurs. Ce qui lui confèrera la caractéristique d'agent de développement permanent et de conseiller technique du GVC.

La vie communautaire nécessite aussi la mise en place des possibilités de divertissements. C'est ainsi qu'en ce qui concerne les loisirs, l'animateur devrait définir une politique en la matière de concert avec les populations paysannes. Celle-ci devrait être à cheval entre le modernisme le traditionnel et favorisera des échanges culturels entre les jeunes des villages environnants ou lointains grâce à la pratique des activités sportives et culturelles.

Pour faire revivre d'un point de vue culturel les villages, l'animateur devrait procéder à l'inventaire des divertissements populaires traditionnels tels que les contes,

les devinettes et les danses .. Car après une journée de travail productif, les jeunes peuvent se retrouver le soir dans la cours ou dans « les-corps-de garde » pour dire des contes ou des devinettes. Ainsi, tout en assurant la fonction de détente, cette forme d'animation contribuerait ainsi à la revalorisation et à la promotion du patrimoine culturel local.

Les besoins en formation professionnelle adaptée à la réalité du monde rural ont été relevés dans cette étude. A ce niveau, l'animateur constituerait une équipe de formateurs composée de paysans possédant des dons naturels dans les domaines de l'artisanat, de la vannerie... et des personnes ressources qualifiées tels que les ingénieurs agronomes et autres agents de l'éducation populaire pour le problème d'alphabétisation. Sans oublier les organismes spécialisés précédemment énumérés, en l'occurrence l'IGAD.

Cette formation devrait tenir compte des points suivants : la définition des compétences, la sélection des contenus de formation et du choix des stratégies d'apprentissage, l'élaboration des supports pédagogiques, la construction des évaluations initiales et finales... En tant qu'éducateur, l'animateur apprendra aux agriculteurs à lire, écrire, calculer... pour leur permettre de participer activement au fonctionnement du groupement à vocation coopérative, et de maîtriser les techniques modernes de production.

Dans le domaine de l'agriculture, il devrait stimuler les paysans à produire plus. Dans cette phase de développement, son rôle à priori serait de favoriser l'essor d'une activité agricole lucrative et équilibrée. Dans son message, il accordera beaucoup de d'importance à son plan d'action sans pour autant rompre avec les réalités du milieu dans lequel il vit. L'animateur mettra en exergue ses idées et conseillera les paysans sur l'acquisition des machines utiles pour la mise en valeur de leurs activités.

Ses ambitions seront matérialisées par des supports audio-visuels. A cet effet, il entreprendra des séances de projection de films diapos et vidéos, sur des expériences analogues menées sous d'autres cieux.

En ce qui concerne l'exploitation du diamant, la contribution de l'animateur sera d'une importance capitale. Etant donné que tous les atouts auront été réunis : la vulgarisation, la participation massive de la population et les possibilités de production ; il s'agira pour lui-même de parachever l'œuvre. C'est-à-dire organiser de façon rationnelle l'exploitation et la production dans sa phase de rentabilité. Pour ce qui est de l'artisanat, son action consistera à ressusciter toutes les activités jadis réalisées

(extraction de la pierre, vannerie, tissage) de telle sorte que l'exploitation soit rationnelle et lucrative.

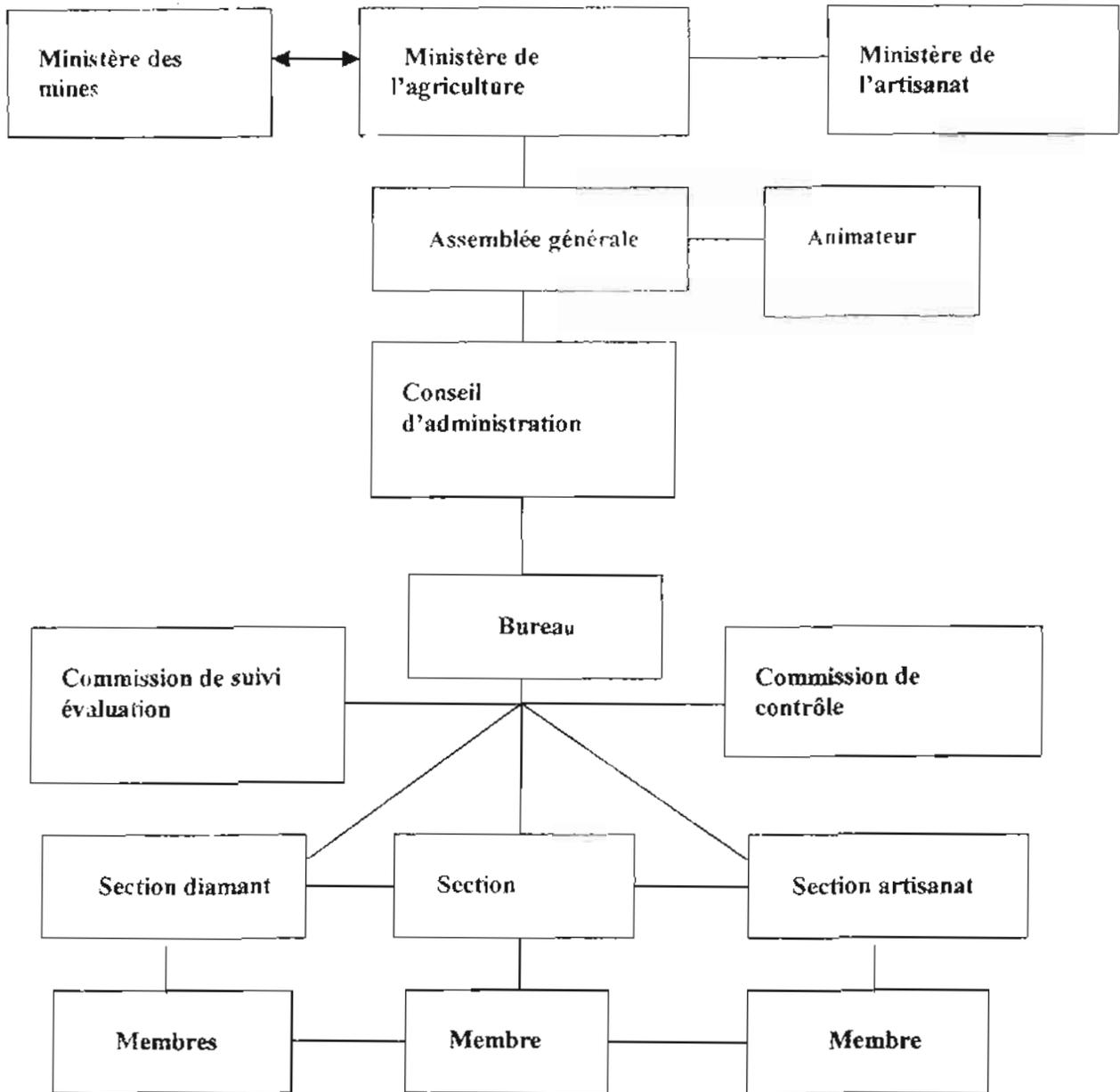
D'une manière générale, en tant que facilitateur, le rôle de l'animateur s'affirmerait d'avantage dans les négociations qu'il aura à mener d'une part avec les pouvoirs publics, et d'autre part avec les paysans qui en sont tributaires. Il est le trait d'union entre les deux forces dont l'équilibre souhaitée serait le reflet de ses actions, de sa compétence. Ainsi, celles-ci ne se limiteraient pas seulement au niveau du groupement à vocation coopérative. Elles transcenderaient dans tous les autres villages de la contrée.

A cet effet, il devrait favoriser la communication collective et par là, améliorer les conditions de vie de la collectivité. De même, grâce à ses initiatives, il devrait précéder les paysans dans les idées, car d'une manière ou d'une autre, les bienfaits du GVC devraient à terme profiter à tous les autochtones même de façon intermédiaire.

Enfin, reconnaissant la nécessité de promouvoir l'indépendance économique des femmes, le gouvernement vient d'initier en leur faveur des facilités pour accéder au crédit et ouvrir leur propre entreprise par le biais de l'animation féminine. Une place importante devrait être réservée aux femmes dans ce projet, afin qu'elles s'impliquent d'avantage dans l'action du développement économique de la contrée. Car, renforcer les moyens d'action des femmes, constitue un passage obligé étant donné qu'il ne peut avoir de développement humain durable sans participation de celles-ci à part entière et sur un même pied d'égalité.

Cette façon de voir les choses est d'autant plus vraie que même les organismes internationaux, à l'image de la conférence des Ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFESJES) et la Banque Mondiale, conditionnent le financement éventuel de certains projets à l'implication effective des femmes dans leur réalisation. Sur la base de toutes ces données, le groupement à vocation coopérative fonctionnerait suivant l'organigramme ci-après.

## 2. Organigramme du groupement à vocation coopérative



## Commentaires

L'organigramme du projet est élaboré de telle sorte que la tutelle de celui-ci sera co-assurée par les services techniques des ministères ayant en charge les trois principaux secteurs d'activités que sont l'agriculture, les mines et l'artisanat.

**L'assemblée générale** : elle est l'instance souveraine de décision et se réunit généralement une fois par an. Elle a pour objet :

- L'approbation ou la (désapprobation) de la gestion de l'année écoulée (activités réalisées, résultat de l'exercice financier) sur la présentation d'un compte rendu moral et financier par les dirigeants

- Le vote du budget de l'année à venir

- Le renouvellement éventuel, par élection des membres des organes dirigeants

- Le vote du rapport "d'orientation" contenant les projets du GVC pour la nouvelle année et les directives à suivre pour les administrateurs.

**Le conseil d'administration** : il est composé d'un certain nombre d'administrateurs, investis de tous les pouvoirs délégués par l'assemblée générale. Sa mission consiste à :

- Représenter le GVC dans les actes de la vie civile qu'il est amené à accomplir

- Convoquer les assemblées générales auxquelles il rend compte

- Assurer le bon fonctionnement général du GVC, notamment par la

coordination des activités du bureau.

**Le bureau** : c'est l'organe permanent du GVC, il comprend un président, un vice président, un secrétaire, un trésorier et éventuellement des adjoints. Tous ces membres sont élus par l'assemblée générale ou sein du conseil d'administration.

**La commission de contrôle** : elle est composée des commissaires aux comptes et est également élue par l'assemblée générale. Son rôle est de veiller en permanence sur l'exécution de toutes les activités relatives au projet.

**La commission de suivi-évaluation** . comme son nom l'indique, elle suit l'exécution et évalue les activités.

**L'animateur** : c'est l'intermédiaire immédiat entre les différents partenaires que sont les pouvoirs publics, les populations rurales et autres... Il est le conseiller technique du GVC.

### **3. Actions par secteurs d'activité**

- **L'agriculture**

La politique du GVC consisterait à organiser cette activité en favorisant la création des champs avec une forte mécanisation. Les cultures essentielles seraient celles favorables à la commercialisation : le taro, la banane, le manioc. A cet effet, avec l'assistance des agronomes et des techniciens des travaux publics l'on procéderait à l'amélioration des voies de communication.

Il s'agit de réfectionner les pistes agricoles qui relient les villages rue à « l'arrière pays » comme première initiative à entreprendre. Ensuite viendrait la construction du local de travail et des hangars de stockage des produits. Mais, cette étape n'interviendrait qu'après le choix des espaces à cultiver.

A côté des exploitations collectives, on favoriserait l'essor des champs individuels. De même, suivant les résultats de ces exploitations et en fonction des fonds dont disposera la coopérative, on destinerait la production soit à une consommation locale, c'est-à-dire qui ne dépasserait pas le cadre provincial, soit on déciderait de l'élever au niveau national. Ce n'est qu'à cette condition que l'activité agricole serait lucrative et équilibrée.

- **L'exploitation du diamant**

Nous envisageons deux phases : la première serait d'orienter les activités d'abord dans la prospection, c'est-à-dire localiser géographiquement les zones susceptibles de contenir le diamant. La deuxième étape serait la plus pratique car, une fois que les zones diamantifères seront recensées et déterminées, alors seulement on inciterait la masse paysanne à créer les coopératives diamantifères. De ce fait, les exploitants pourraient acquérir l'auto gestion.

- L'artisanat

Tous les genres existants jusqu'alors sont très peu pratiqués et menacés de disparition du fait du vieillissement de ses artisans. L'action envisagée consisterait à réorganiser les activités telles que la taille de la pierre, la vannerie, le tissage etc... en mettant un accent sur la formation des jeunes afin d'assurer sa pérennisation. Il s'agira aussi de rendre l'exploitation attractive et lucrative, par la création des boutiques de vente à des prix défiant toute concurrence et l'organisation permanente des expositions pour attirer les touristes.

## CONCLUSION

Notre étude arrive à terme. En décidant de l'entreprendre, nous étions animés de prime à bord par un souci scientifique c'est-à-dire celui de mener une recherche. Notre objectif a été d'analyser le problème relatif à l'insertion socio-économique des jeunes paysans.

En effet, le monde rural gabonais n'a cessé de se dépeupler depuis longtemps au profit de la ville. Pourtant dans nos villages il existe des potentialités énormes. Attirés par le « mirage » des villes, les jeunes désertent les villages sans projet. Une fois en ville, leur rêve devient utopique, car ils se retrouvent rapidement entraînés dans des situations de déviance et de marginalisation. Ainsi, les séjours infructueux dans les centres urbains les ramènent parfois désabusés et aigris vers le milieu rural avec lequel ils sont en rupture. A partir de ce constat, comment motiver les jeunes paysans de la contrée à se maintenir sur place ?

Pour répondre à cette question, nous nous sommes d'abord inspiré des travaux de plusieurs auteurs. Nous avons ensuite procédé par une pré-enquête. A partir des indications relevées dans celle-ci, l'hypothèse formulée a été la suivante : les jeunes quittent les villages parce que les structures sociales et économiques sont incapables de les y maintenir. Ces indications ont été vérifiées dans l'enquête menée sur le terrain, et qui portait sur quatre questionnaires destinés respectivement aux jeunes paysans, aux autorités politico-administratives, aux notables et aux cadres originaires de la contrée.

La présentation du cadre de l'étude a laissé ressortir les énormes potentialités dont dispose la contrée. Notamment le sol favorable à l'agriculture, l'exploitation du diamant etc. Elle relève également une culture du travail associatif et la notion de vie communautaire dans la mentalité des habitants. En analysant les données recueillies de l'enquête, il ressort que la presque totalité des jeunes interrogés sont prêts à rester au village si des structures sociales et économiques venaient à répondre à leurs préoccupations.

Par ailleurs toutes les parties concernées sont favorables pour que les jeunes se regroupent en coopérative ; afin de bénéficier des actions récemment envisagées par l'Etat en matière de développement rural.

C'est ainsi que pour contribuer à la résolution des problèmes évoqués, l'étude retient un projet d'animation et de coordination des activités socio-culturelles et de développement dans la contrée. Celle-ci vise à motiver les jeunes à se regrouper en coopérative. Nous ne doutons pas que notre perception du problème et son interprétation puissent susciter des controverses. Cependant, les problèmes que pose le milieu rural gabonais restent entiers. Et notre étude à relever un certain nombre d'éléments pratiques comme constat. Certaines personnes peuvent nous faire remarquer qu'il n'est pas réaliste à une époque de crise économique généralisée, de parler d'un projet aussi ambitieux. Heureusement pour nous que des initiatives similaires menées sous d'autres cieux, et avec des moyens parfois dérisoires ont porté leur fruit.

Il sied cependant de souligner que nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé tous les contours du problème. Les points évoqués dans cette étude devraient nous amener à approfondir nos connaissances sur le sujet, enfin de saisir les mécanismes d'organisation des jeunes dans les GVC. C'est en cela que nous espérons que les résultats obtenus de cette recherche, et les suggestions émises constituent une ouverture pour d'autres réflexions. Certes dans la perspective des profonds changements qui s'annoncent, nos idées ne devraient pas être conçues comme un schéma abstrait. Au contraire, elles devraient se construire en fonction des besoins spécifiques des jeunes paysans. Ceci pour contribuer à la promotion du développement social et économique du milieu rural gabonais, et particulièrement la contrée de Makongonio. Cependant, le fait que de nos jours, le progrès technique évolue plus vite que le progrès moral, la recherche d'une solution en matière de développement économique et social, ne doit être ni un rêve, ni une utopie. Après tout, Jules VERNE ne disait-il pas « Tout ce qui a été fait de grand dans ce monde a été fait au nom d'espérances exagérées. Tout ce qu'un homme est capable d'imaginer, d'autres hommes sont capables de le réaliser ».

# ANNEXES

# ANNEXE 1

## LE PROJET

**Intitulé du projet :** Animation et coordination des actions et de développement

### I. Identification du problème insertion et intégration des jeunes en milieu rural

Après une scolarisation de base non qualifiante, les jeunes gens qui abandonnent l'école ne savent pas s'organiser pour s'insérer dans la communauté et mener des activités économiques et socio-culturelles.

Ils quittent massivement la contrée pour aller tenter leur chance dans les centres urbains, mais reviennent désabusés vers le milieu rural dans lequel ils ne retrouvent toujours pas l'occasion de s'insérer.

### II. Objectifs

- Concevoir et animer des activités socio-culturelles
- Aider les jeunes à se prendre en charge en développant leur esprit d'entreprise
- Organiser les jeunes autour des actions économiques et de développement pour assurer leur insertion.

III. **Lieu :** MAKONGONIO, province de la N'gounié (Gabon)

IV. **Durée :** 2 ans

### V. Actions à mener

Créer un groupement à vocation coopérative, pour encadrer et organiser les jeunes dans les domaines économiques et de loisirs.

### VI Populations concernées

- Jeunes garçons et filles de 18 à 25 ans et plus avec ou sans qualification
- Jeunes agriculteurs et jeunes artisans réunis en GVC (soit 10 Jeunes\* 3 secteurs = 30 jeunes)
- Autres bénéficiaires : Les populations de MAKONGONIO par le biais du maintien des jeunes dans la contrée

## VII. Partenariat

- Personnes ressources
- Ministère de la jeunesse et des sports (direction de la jeunesse)
- Ministère de l'agriculture (office national du développement rural)
- Ministère des mines
- Ministère de l'artisanat
- Projet d'appui au paysannat gabonais (AGP/FIDA)
- Banque nationale de crédit rural (BNCR)
- Collectivités locales

## VIII. Moyens

### a) Moyens humains

Equipe d'encadrement.....	5
Personnes ressources.....	2
Intéressés.....	30
Partenaires actifs.....	7
Total.....	44 Personnes

### b) Moyens matériels

- Deux bâtiments (bureaux, salle de réunions, ateliers)
- Aires de jeux + ballons, équipements sportifs etc..
- Logistique (fournitures et équipements de bureau, pharmacie, fonctionnement, véhicule de transport, tracteur agricole)
- Outillage (pelles, pioches, brouettes)

### c) Moyens financiers

- Parts sociales
- Cotisations statutaires des membres
- Vente des produits (à partir de la 2<sup>e</sup> année)
- Dons et legs des ONG nationales et internationales
- Subventions, encadrement de l'Etat
- Emprunts

## IX Budget Prévisionnel

Recettes		Dépenses	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
Cotisation des membres *	720 000	Achat fourniture de bureau	1 500 000
Subvention de l'Etat	3 980 000	A chat équipements de bureau	1 300 000
Dons divers	9 000 000	Pharmacie	1 200 000
Apport en service des membres	1 300 000	Construction des locaux	5 000 000
Prêts des banques	25 000 000	Fonctionnement	2 000 000
		Achat du matériel agricole	11 000 000
		Achat véhicule	15 000 000
		Services rendus	1 000 000
		Consommables divers et imprévus (2% des recettes)	800 000
<b>TOTAL</b>	<b>40 000 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 000 000</b>

\* 1000 frs \* 30 membres \* 12 mois \* 2 = 720 000 francs CFA

## X. Plan d'exécution

N°	ACTIVITES	PERIODES	DEPENSES	ACTEURS
1	Elaboration du projet	Juillet 2004	A déterminer	Concepteur
2	Négociation du projet auprès de l'AGP/FIDA	Août-Octobre 2004	"	Concepteur+ intéressés + partenaires
3	Création du groupement à vocation coopérative	Octobre 2004	"	Concepteur+ intéressés
4	Recherche de financements	Octobre 2004 Janvier 2005	"	Equipe de supervision
5	Mise en place des unités	Janvier 2005	"	Encadreurs + Jeunes
6	Début des travaux communautaires	Janvier Février 2005	"	Agriculteurs + artisans
7	Construction des locaux	Janvier Juillet 2005	"	Intéressés+ opérateurs économiques
8	Aménagement des espaces de loisirs	Février 2005	"	"
9	Animation socio-culturelle	Permanente	"	Encadreurs +jeunes
10	Elargissement des unités	Décembre 2005	"	Nouvelles recrues
11	Bilan des actions	Juillet 2005	"	Encadreurs+ jeunes
12	Formation au projet	Octobre 2005	"	"
13	Mission - conseil	Permanente	"	Encadreurs

## STATUTS

### Titre I Création – Siège – Durée

**Article 1 :** Il est créé entre les adhérents aux présents statuts, un groupement à vocation coopérative (GVC) conformément aux décrets 286/PR/MIAG/ du 17/12/1962 et N° 976/PR du 15/10/1970 appliquant l'ordonnance N° 40/70/PR du 6/7/1970 instituant les groupements de producteurs à vocation coopérative en République gabonaise.

**Article 2 :** Le groupement à vocation coopérative de Makongonio a pour but de :

- Promouvoir le fonctionnement des exploitations agricoles ;
- Faciliter la production et l'écoulement des produits ;
- Susciter et développer l'épargne ;
- Améliorer les conditions de vie de ses membres.

**Article 3 :** Le siège social du GVC est fixé à Makongonio en République gabonaise. Toutefois, il peut être transféré en tout autre lieu de la contrée par décision prise en assemblée générale par le comité directeur.

### Titre II De l'adhésion, de la qualité et de la radiation des membres.

**Article 4 :** Le GVC de Makongonio est ouvert à toute personne physique ou morale qui accepte ses principes tels que définis dans les présents statuts.

**Article 5 :** Les décisions sont formulées par écrit et signées par les demandeurs et qui s'acquittent régulièrement d'une cotisation annuelle.

**Article 6 :** L'adhésion au GVC de Makongonio suppose l'engagement d'accepter son idéologie, ses statuts, son règlement intérieur et les décisions prises par les différentes instances.

**Article 7 :** Toute personne ayant fait acte d'adhésion au GVC de Makongonio y acquiert la qualité de membre. Les modalités de l'obtention de la carte de membre sont définies par le règlement intérieur.

**Article 8 :** Les différentes catégories des membres du GVC de Makongonio sont :

- Les membres fondateurs
- Les membres actifs
- Les membres honoraires
- Les membres bienfaiteurs

**Article 9 :** Peuvent être décerné par le comité directeur :

- La qualité de membre bienfaiteur à toute personne physique ou morale qui apporte son aide au groupement ;
- La qualité de membre honoraire aux personnes physiques ou morales qui rendent ou ont rendu des services signalés au GVC.

**Article 10 :** La qualité de membre se perd par radiation à la suite de :

- Un décès
- Une démission
- Une exclusion

### **Titre III Organisation et fonctionnement**

**Article 11 :** Le GVC de Makongonio comprend :

- L'assemblée générale
- Le conseil d'administration
- Le bureau
- La commission de contrôle
- La commission de suivi- évaluation
- L'animateur

**Article 12 :** L'assemblée générale

Elle est l'instance souveraine de décision et se réunit une fois par an.

Elle a pour objet :

- L'approbation (ou la désapprobation) de la gestion de l'année écoulée (activités réalisées, résultat de l'exercice financier) sur la présentation d'un compte rendu moral et financier par les dirigeants :

- Le vote du budget de l'année à venir ;
- Le renouvellement éventuel, par élection des membres des organes dirigeants ;
- Le vote du rapport "d'orientation" contenant les projets du GVC pour la nouvelle année, et les directives à suivre pour les administrateurs.

**Article 13 :** Le conseil d'administration

Il est composé d'un certain nombre d'administrateurs, investis de tous les pouvoirs délégués par l'assemblée générale. Sa mission consiste à :

- Représenter le GVC dans la vie civile qu'elle est amenée à accomplir ;
- convoquer les assemblées générales auxquelles il rend compte ;
- Assurer le bon fonctionnement général du GVC notamment par la coordination des activités du bureau.

**Article 14 :** Le bureau

C'est l'organe permanent du GVC. Il comprend un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et éventuellement des adjoints. Tous ces membres sont élus par l'assemblée générale

Le président convoque et préside les réunions du bureau. Il représente le GVC dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous les pouvoirs.

**Article 15 :** La commission de contrôle

Elle est composée des commissaires aux comptes et est également élue par l'assemblée générale. Son rôle est de veiller en permanence sur l'extension de toutes les activités relatives au projet.

**Article 16 :** la commission de suivi-évaluation

Comme son nom l'indique, elle suit l'exécution et évalue les activités.

**Article 17 :** L'animateur

C'est l'intermédiaire immédiat entre les différents partenaires que sont les pouvoirs publics, les populations rurales et autres... Il est le conseiller technique du GVC.

#### **Titre IV LES RESSOURCES FINANCIERES**

**Article 18 :** les ressources financières du GVC sont constituées de :

- cotisations de ses membres ;
- subventions accordées par l'Etat ou les collectivités publiques ;
- sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par le

GVC ;

-toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires.

**Article 19 :** Les cotisations sont annuelles et leur taux est fixé par le règlement intérieur

**Article 20 :** L'excédent de gestion ou d'exploitation est reparti entre les seuls associés, au prorata de leur activité.

#### **Titre V : LES SANCTIONS**

**Article 21 :** Tout manquement aux présents statuts, à l'honneur, à la dignité, à l'éthique, à la hiérarchie du GVC et à l'ordre public expose les auteurs à des sanctions disciplinaires

**Article 22 :** les sanctions disciplinaires susceptibles d'être infligées aux membres sont :

- L'avertissement
- Le blâme
- les amendes
- la radiation

**Article 23 :** Les sanctions disciplinaires sont applicables à l'ensemble des membres actifs, à l'exception des membres d'honneur et des membres bienfaiteurs. Elles sont prononcées par le bureau ou par une commission désignée par lui.

**Article 24 :** Tout membre qui fait l'objet d'une procédure disciplinaire est convoqué devant le bureau ou la commission à qui le bureau a délégué le pouvoir disciplinaire. Il peut se faire assister par la défense de son choix.

**Article 25 :** Toute personne coupable d'une malversation dûment constatée est passible de sanctions disciplinaires allant jusqu'aux poursuites judiciaires.

**Article 26 :** La non exécution des tâches, l'absence aux réunions, le manque de respect des statuts et du règlement intérieur, la délation et la diffamation sont également passibles de sanctions disciplinaires

**Article 27 :** Toutes les sanctions peuvent être prononcées par le bureau, en dehors de la radiation qui ne peut être que par l'Assemblée générale.

**Article 28 :** Tout membre qui arrive avec quinze (15) minutes après le début d'une réunion est considéré comme retardataire. Il doit payer une amende séance tenante dont le taux est fixé par le règlement intérieur.

**Article 29 :** Tout membre ayant fait l'objet d'une absence au cours d'une réunion, doit payer une amende avant la prochaine réunion et dont le montant est fixé par le règlement intérieur

**Article 30 :** En cas de non assistance aux réunions et de non paiement des cotisations, les membres du bureau doivent se rapprocher de l'intéressé pour savoir les raisons. En cas de refus catégorique de s'acquitter de ses cotisations et d'assister aux réunions avancées, si les raisons avancées ne sont pas convaincantes, la personne ne peut bénéficier du soutien financier (prêts et aides) du GVC.

**Article 31 :** Lorsque la personne assiste aux réunions mais affiche un refus total de payer les cotisations, elle ne peut bénéficier du soutien du GVC. Cependant elle peut être soutenue moralement en cas de besoin sur décision du bureau.

## **Titre VI    MODIFICATIONS DE STATUTS ET DISSOLUTION**

**Article 32 :** les statuts peuvent être modifié par l'assemblée générale sur proposition du bureau

**Article 33 :** la dissolution du GVC ne peut être prononcée qu'en assemblée générale convoquée à cet effet à la majorité des 2/3 des membres.

## **Titre VII :    DISPOSITIONS FINALES**

**Article 34 :** En cas de dissolution, le GVC attribue son actif à un ou plusieurs organismes ayant les mêmes objectifs. Pour le passif, l'assemblée générale définit les modalités et les procédures à suivre.

**Article 35 :** les postes électifs au sein du GVC ne sont pas rémunérés. Par contre les agents permanents tels que l'animateur et la secrétaire reçoivent un salaire conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur.

**Article 36 :** Un règlement intérieur élaboré par le bureau et adopté par l'assemblée générale précise et complète les dispositions des présents statuts.

Fait à Makongonio le .....

Le Secrétaire Général

Le Président

## ANNEXE 3

### Questionnaire destiné aux jeunes en vue de l'enquête sur la coordination de l'animation en milieu rural gabonais.

#### I. Identification

- Age
- Sexe
- Situation matrimoniale
- Lieu de résidence

#### II. Formation – éducation

- Niveau d'études atteint
- Formation professionnelle..... OUI
- ..... NON
- ..... Sans réponse
- Si oui, type de formation reçue

#### III. Exode rural

- Avez une fois quitté le village pour la ville ?..... OUI
- ..... NON
- ..... Sans réponse
- Etes vous prêt à rester au village si les structures sociales et économiques répondant à vos attentes venaient à y être installées ?
- .....OUI
- ..... NON
- ..... Sans réponse

#### IV. Attente des jeunes

- Désir d'apprendre volontairement un métier
- Trouver un emploi salarié
- Se divertir

#### V. Connaissance des structures

- Qu'est ce qu'un groupement à vocation coopérative ?
- Qui devrait l'encadrer ?
- Quel serait le rôle d'un animateur socioculturel en son sein ?

## **ANNEXE 4**

### **I. Guide d'entretien destiné aux autorités politico-administratives**

#### **1.1 Politique d'emploi**

- Existence d'une politique gouvernementale d'emploi ?
- Quelles sont les stratégies pour occuper les jeunes ?

#### **1.2 Politique de développement local**

- Existence d'une politique gouvernementale en matière de développement local ?
- Actions à mener pour promouvoir la création des groupements à vocation coopérative

### **II. Guide d'entretien destiné aux notables et aux cadres originaires de la contrée et vivant à Libreville**

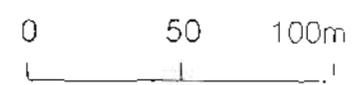
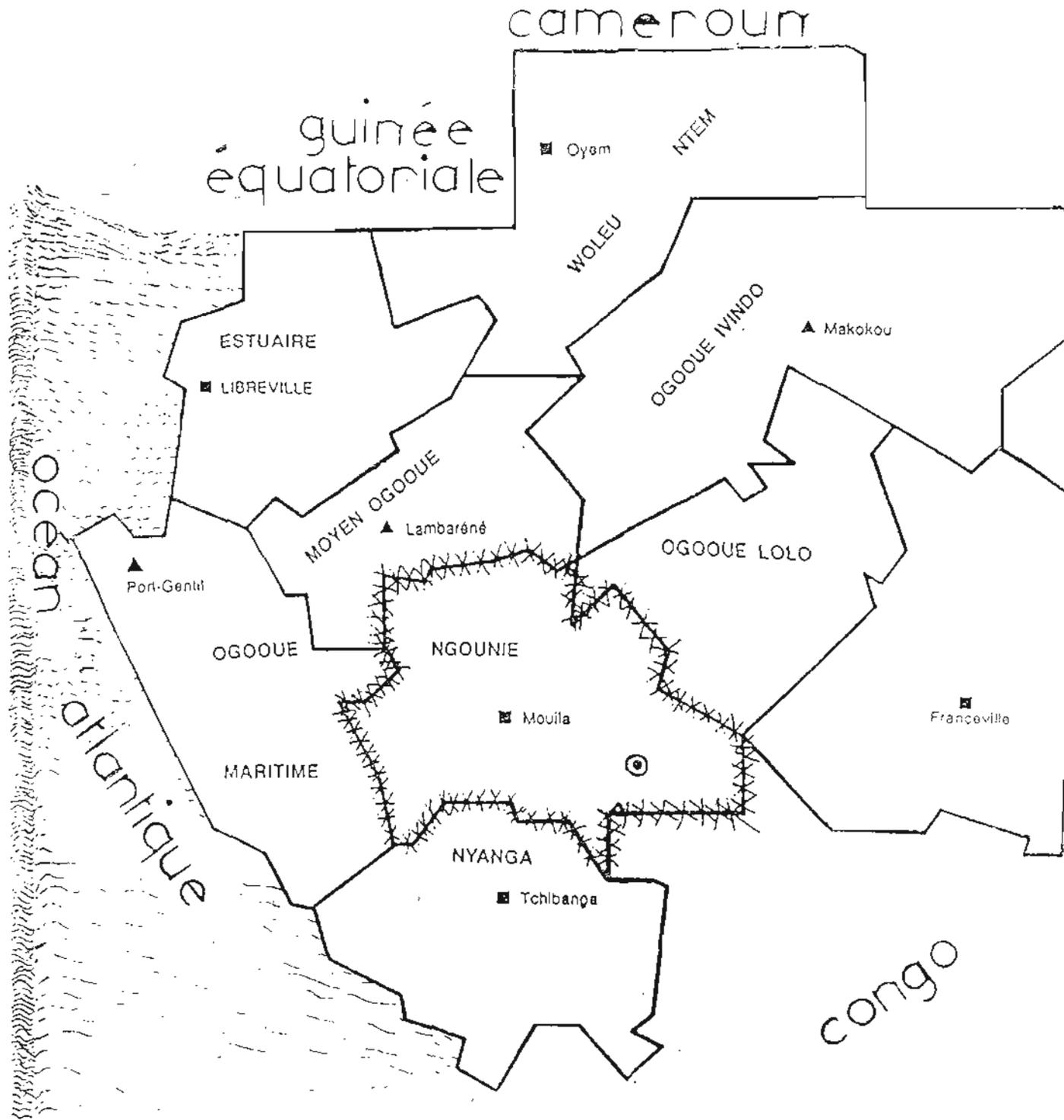
#### **2.1 Opinions par rapport au chômage des jeunes**

- Absence de qualification professionnelle
- Stratégie pour remédier au chômage des jeunes
- Les groupements à vocations coopératives
- Part dans l'atteinte des objectifs des (GVC)
- Actions envisagées

## ANNEXE 5

### GLOSSAIRE

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>APG/FIDA</b>	Projet d'Appui au Paysannat Gabonais/Fonds International de Développement Agricole
<b>BGD</b>	Banque Gabonaise de Développement
<b>BNCR</b>	Banque Nationale de Crédit Rural
<b>CAMIN</b>	Coopérative des Artisans Miniers Indépendants de la Ngounié
<b>COSYGA</b>	Confédération Syndicale Gabonaise
<b>CPR</b>	Centre de Promotion Rural
<b>ETD</b>	Equipe Technique de Développement
<b>FASOM</b>	Fonds d'Aide Sociale de Makongonio
<b>GVC</b>	Groupement à Vocation Coopérative
<b>INSEPS</b>	Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport
<b>ONADER</b>	Office National du Développement Rural
<b>OZI</b>	Opération Zonale Intégrée
<b>ONE</b>	Office National de l'Emploi
<b>PDG</b>	Parti Démocratique Gabonais
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>SOGAREM</b>	Société Gabonaise de Recherches Diamantifères
<b>UOB</b>	Université Omar Bongo



- Légende**  
XX Limites de la province de la Ngounié  
■ Mouila : capitale provinciale  
⊙ MAKONGONIO

## ANNEXE 7

### BIBLIOGRAPHIE

#### \* OUVRAGES

- ALBERTINI, J.M. Mécanisme du sous-développement et du développement,  
éd. Ouvrière, Paris, 1981, P. 248
- BANLANDIER, G. Sociologie actuelle de l'Afrique noire,  
P.U.F, Paris, 1971, P.P 362 et 386
- BOUQUEREL, J. Le Gabon, Que sais-je ?  
N° 633, P.U.F, Paris, 1970, 127P, P 12.
- BEILLONCLE, G. Quel développement rural pour l'Afrique noire.  
éd. L'harmattan. ACCT 280 P
- BRIAULT, R.P Le joyeux peuple NZEBI  
les missions catholiques. 1<sup>er</sup> janvier 1933
- BRUNO, A Les méthodes en sciences sociales,  
Paris , éd. Montchrétien, 1972, P . 207
- CAPLOW, T. L'enquête sociologique,  
éd. Armand Colin, Paris. P . 149
- DOUSSET, R.P Une fondation de mission confiée à deux de nos chers anciens,  
Notre dame de Mbigou, le 27 mai 1931
- Docteur LELE, P. LELE, P. Les champs d'intervention en animation des groupes primaires  
1985.P. 8
- MAUSS, M. « Essai sur Don », in sociologie et Anthropologie,  
P.U.F, Paris, , 1968, 4<sup>e</sup> édition
- MERLE, M. l'Afrique noire contemporaine  
Col. Armand Colin, Paris, 1968, 425 P
- N'KALOULOU-NGONGO, B. Dynamisme paysanne et développement au CONGO  
éd. L'harmattan, 1984. 260P
- OBENDA, T La cuvette congolaise, les hommes et les structures.  
présence africaine. Paris. 1972, 172P
- SAUTIER, G. De l'atlantique au fleuve Congo, une géographie du  
sous-développement. Rép. du Congo et du Gabon,  
éd. Mouton DEGRUYTERE, Paris

- SURET-CANAIE, J. Afrique Noire, Père coloniale 1900-1945,  
éd. Sociales, 636 P
- SUZANE, J. Les Jachères en Afrique tropicale,  
Paris, 1975, 168 P, P 100
- SIKOUNMO, H L'école du sous-développement : gros plan sur l'enseignement  
secondaire en Afrique,  
éd. L'harmattan, 1992, 291 P

**\* TRAVAUX DE FIN D'ETUDES**

- ALIANGA, M. Structure communautaire traditionnelle et perspectives coopératives  
dans la société algovéenne, Thèse de Doctorat d'Etat.
- BIWANA, L. Mission Notre dame de Mbigou des origines à 1950, mémoire de  
CAPES, E.N.S Libreville, 1980, 75 P
- MOUISSI, T. Histoire de MBIGOU, archives de la collectivité rurale, 21 P
- NGONDA IMBIMBI, F Impact de la civilisation occidentale sur le groupe  
ethno-linguistique NZEBI du haut-Ngounie 1895-1965  
Mémoire de licence d'Histoire, UOB libreville, 1981, 81P

